

Révision du SCoT-AEC



DIAGNOSTIC THÉMATIQUE

Fiche Équipements &
Services

Document soumis à la concertation

ÉLÉMENTS DE MÉTHODE	3
PARTIE 1 L'OFFRE GLOBALE D'EQUIPEMENTS ET SERVICES	4
1.1 LA DENSITE D'EQUIPEMENTS	4
1.2 LES TROIS NIVEAUX DE GAMME D'EQUIPEMENTS	7
PARTIE 2 L'ENFANCE JEUNESSE	10
2.1 PETITE ENFANCE	10
2.2 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGE ET LYCEE	11
2.4 L'OFFRE DE FORMATION SUPERIEURE SUR LE TERRITOIRE	15
PARTIE 3 L'OFFRE DE SANTE	18
3.1 L'OFFRE DE SOINS	18
3.2 LA PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION	19
3.4 LA PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP	21
3.5 DES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE POUR CONTRIBUER A UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTE	22
PARTIE 4 LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	24
4.1 UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIEE MAIS HETEROGENE	24
4.2 UN TERRITOIRE SPORTIF AVEC DES EQUIPEMENTS HETEROGENES	30
PARTIE 5 LES SERVICES PUBLICS A LA POPULATION	34
5.1 SERVICES PUBLICS	34
5.2 EQUIPEMENTS DE SECURITE CIVILE	35
PARTIE 6 LE REGARD DES ÉLUS ET DES HABITANTS	37
À RETENIR	45

▶ ÉLÉMENTS DE MÉTHODE

La fiche thématique de diagnostic « Équipements & Services » a été élaborée à partir de :

LA MOBILISATION DE DONNEES ISSUES ...

- De la statistique nationale : INSEE, FINESS, etc.
- De statistiques et études de GMVA : Analyse des Besoins Sociaux, Pays d'Art et d'Histoire, schéma directeur des équipements sportifs, etc.
- Des partenaires institutionnels de l'Agglomération : Région, Département, etc.

DES ENTRETIENS AVEC ...

> L'exécutif communautaire de l'Agglomération et notamment

- **David Robo** Président de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération
- **Pierre Le Ray**, Vice-président en charge de l'urbanisme, de la planification et de l'aménagement du territoire
- **Thierry Eveno**, Vice-président en charge du climat, de la biodiversité, de l'eau et de l'assainissement
- **Nadine Pèlerin** Vice-présidente en charge du tourisme
- **Patrice Kermorvant** Vice-président en charge de l'enseignement supérieur, de la recherche et du développement numérique
- **Des services en charge de** la lecture publique, des solidarités, des sports, de la culture, du programme « Petites Villes de Demain », des politiques de contractualisation, de l'enseignement supérieur et de la recherche

> Des partenaires institutionnels de l'Agglomération

- **Services de l'État** (Préfecture et DDT du Morbihan)
- **Parc naturel régional du Golfe du Morbihan**

> Des représentants du Conseil de développement de l'Agglomération

DES TEMPS DE CONSULTATION ET CONCERTATION AVEC ...

> **Une enquête à destination des élus des 34 communes de l'Agglomération** réalisée entre décembre 2023 et janvier 2024 et qui a permis d'obtenir 500 réponses

> **Une enquête en ligne** spécifique à la question du commerce à destination des 34 communes de l'Agglomération réalisée entre janvier et mars 2024 avec 21 communes ayant répondu

> **Une enquête à destination des habitants, usagers et visiteurs du territoire** réalisée entre février et mars 2024 et qui a permis d'obtenir 2 422 réponses

> **Un atelier thématique « Équipements et Services »** organisé en février 2023 et qui a réuni des acteurs en charge de la santé, des sports, de la culture...

> **Une série de six ateliers territoriaux** organisés en février 2023 et qui a permis d'échanger avec les élus sur les enjeux du territoire

> **Une série de sept rencontres dans l'espace public avec les habitants** organisés dans différents lieux du territoire en février 2023

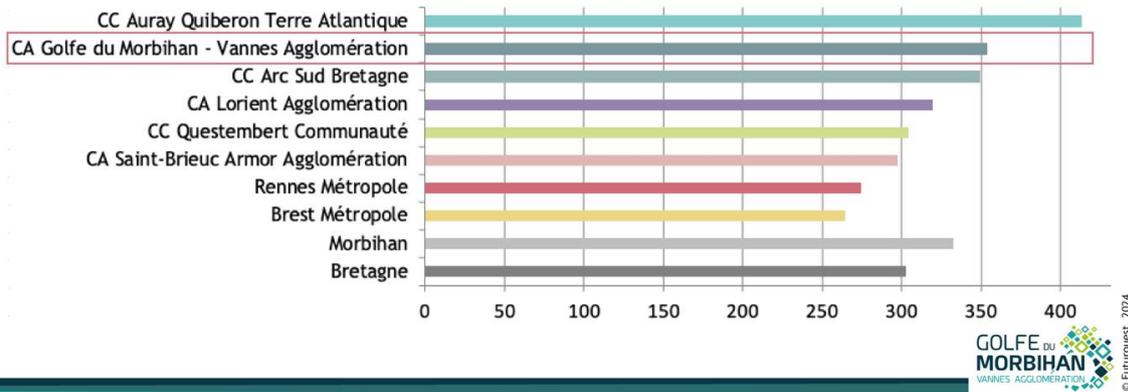
PARTIE 1 L'OFFRE GLOBALE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES

1.1 LA DENSITÉ D'ÉQUIPEMENTS

Une densité d'équipements et services (santé, éducation, loisirs, ...) supérieure aux territoires de référence aussi bien par rapport aux moyennes du Morbihan (333 équipements et services pour 10 000 habitants) et de la Bretagne (303), que des agglomérations et métropoles principales. Seul le territoire voisin d'Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) affiche une densité supérieure (413). Ce bon niveau de l'offre est porté par l'attractivité touristique du littoral Morbihannais (densité élevée également sur la CC Arc Sud Bretagne) pour répondre aux besoins de la population touristique, notamment les résidents secondaires, en plus des habitants (dits en résidences principales) sur le territoire.

354
équipements pour
10000 habitants
en 2021

Densité d'équipements et services pour 10 000 habitants en 2021

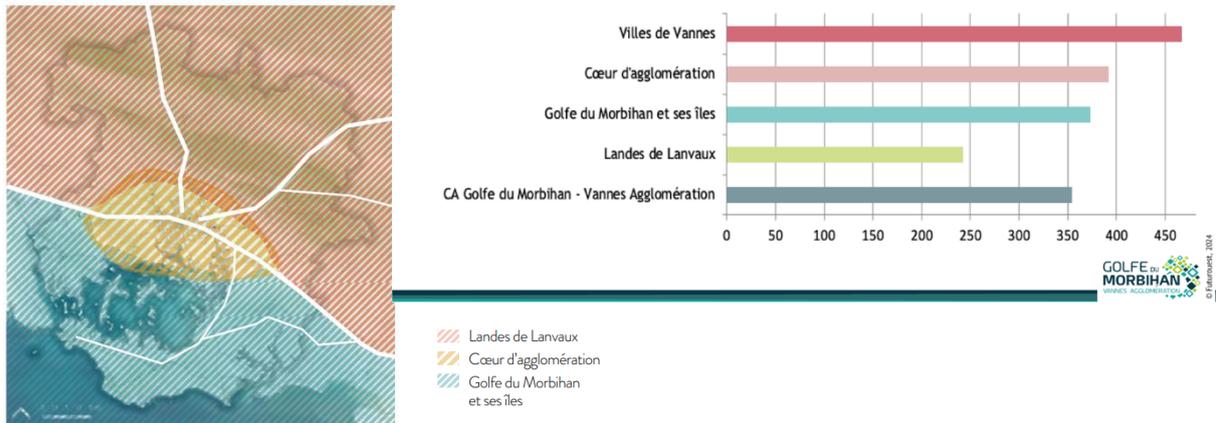


Source : INSEE BPE, 2021

Sur la base de l'armature territoriale du SCoT en vigueur en trois secteurs, les contrastes internes au territoire de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération (GMVA) mettent en évidence la ville centre de Vannes (467 équipements et services pour 10 000 habitants) qui porte la densité de l'offre d'équipements services du secteur du Cœur d'Agglomération (392), par rapport au secteur Nord des Landes de Lanvaux (242). Le secteur Sud du Golfe du Morbihan et ses îles (373) bénéficie de la demande touristique lui permettant d'avoir un niveau densité proche du cœur d'agglomération.

Une observation fine de ces contrastes internes au territoire met en évidence également une densité sur la presqu'île de Rhuys (380) proche de celle du cœur d'agglomération et supérieure au secteur à l'Ouest du Golfe du Morbihan (337). Dans le secteur Nord, le bassin de vie de Grand-Champ se distingue légèrement avec une densité plus élevée (259) que sur le secteur central (249) et le bassin de vie d'Elven (232).

Densité d'équipements et services pour 10 000 habitants en 2021



Source : INSEE BPE, 2021

A l'échelle communale, l'offre en termes d'équipements et services confirme le rôle majeur de la ville de Vannes appuyée des communes du Cœur d'agglomération (Saint-Avé, Séné, Theix-Noyal, Arradon, Plescop et Ploeren). La densité élevée sur le secteur de la presqu'île de Rhuys apparaît portée par Sarzeau et Arzon. Tandis qu'Elven et Grand-Champ ressortent dans le secteur des Landes de Lanvaux. A noter les influences aux interfaces du territoire en particulier sur les secteurs à l'Ouest du Golfe du Morbihan avec le pôle d'Auray, ainsi qu'à l'Est avec Muzillac et Questembert.

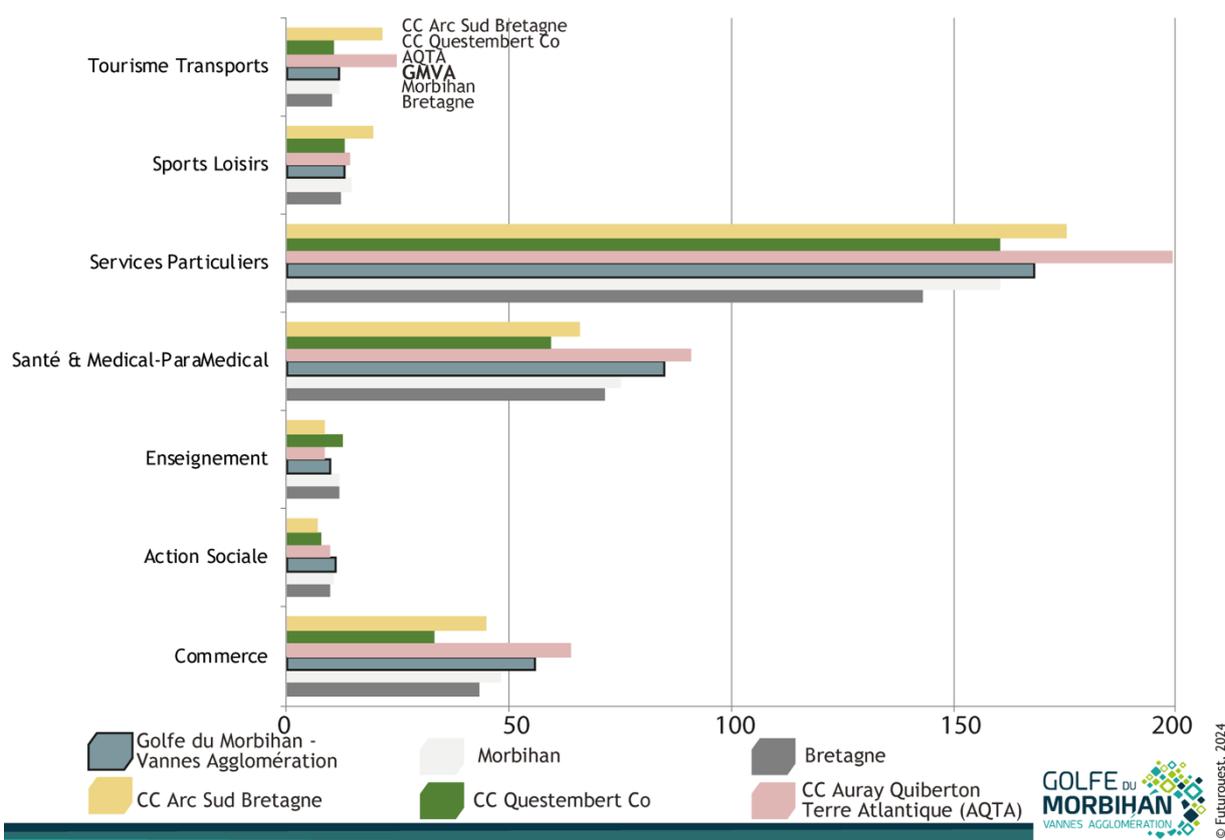
Les équipements et services dans les communes, nombre et taux pour 1000 habitants



Sources : INSEE BPE, 2021 - Fond de carte IGN

L'approche par type d'équipements et services met en évidence une densité supérieure que les moyennes régionale et départementale pour les services aux particuliers, santé - paramédical, le commerce, les sports-loisirs et l'action sociale. Le tourisme se situe au niveau de la moyenne du Morbihan, un département qui est une destination nationale reconnue avec des territoires comme AQTA et Arc Sud Bretagne qui ont des densités deux fois supérieures à celle du territoire du SCOT. Enfin, seule la densité de l'offre sur l'enseignement apparaît légèrement inférieure aux territoires de référence.

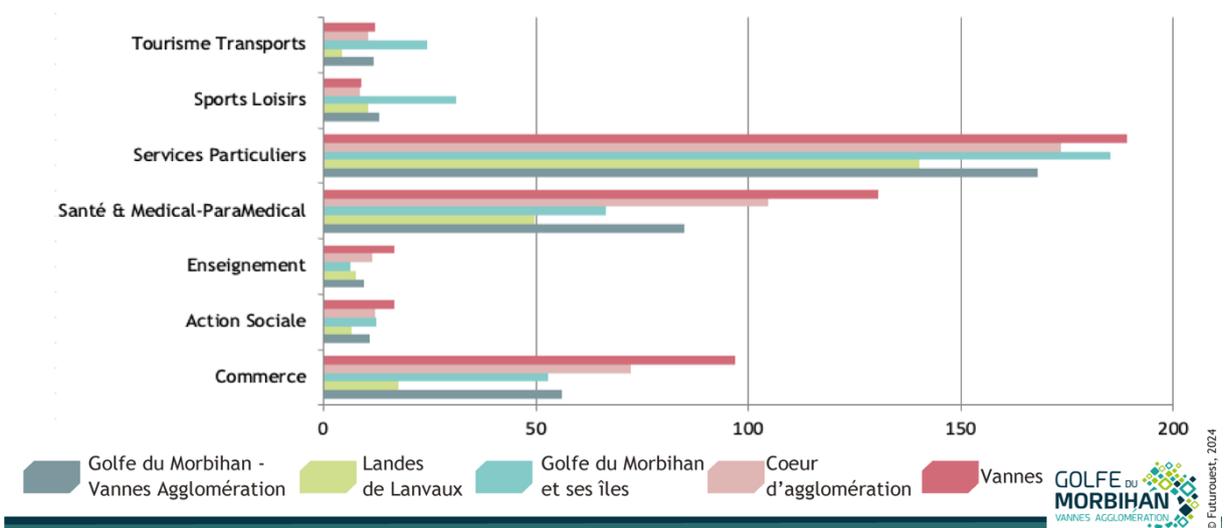
Les équipements et services par type pour 10 000 habitants



Sources : INSEE BPE, 2021

Deux types d'équipements et services caractérisent la surdensité du secteur du Golfe du Morbihan et ses îles, liée à l'attractivité tourisme, avec les sports-loisirs et le tourisme-transports. La ville de Vannes affirme son rôle de pôle attracteur sur tous les autres types d'équipements et services.

La densité des équipements et services par type pour 10 000 habitants

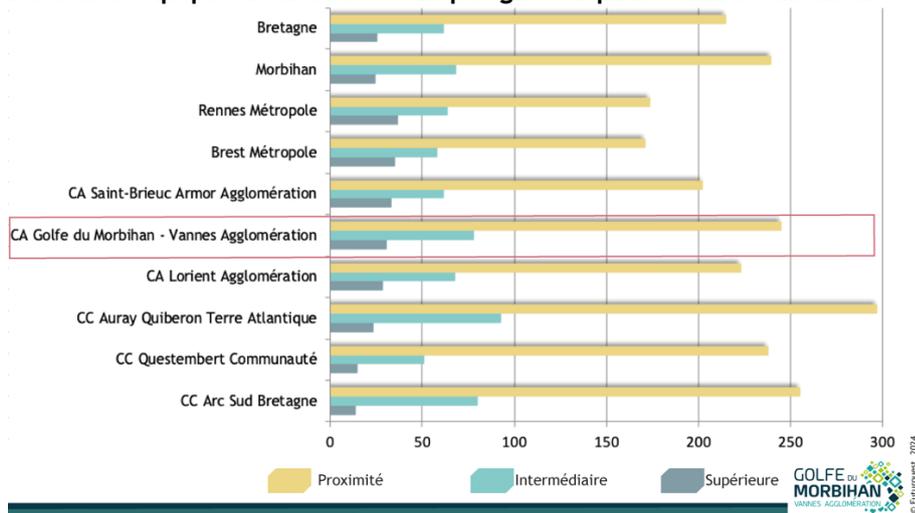


Sources : INSEE BPE, 2021

1.2 LES TROIS NIVEAUX DE GAMME D'ÉQUIPEMENTS

L'offre en équipement et services est segmentée en différentes gammes définies par leur fréquentation usuelle d'accès. Cela permet de qualifier les pôles urbains d'influence au travers de la gamme supérieure. Après les métropoles de Brest et Rennes, Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération se situe au niveau de Saint-Brieuc Armor Agglomération. Pour la gamme intermédiaire, le territoire du SCoT bénéficie, comme les territoires d'AQTA et d'Arc Sud Bretagne, de l'offre associée aux activités touristiques et de loisirs pour se distinguer à l'échelle régionale. La densité de la gamme de proximité est proche de la moyenne départementale.

Densité d'équipements et services par gamme pour 10 000 habitants



Gamme supérieure

30 équipements pour 10 000 habitants (Cinéma, université, lycée, hôpital, spécialiste médical, etc.)

Gamme intermédiaire

78 équipements pour 10 000 habitants (Collège, supermarché, cabinet médical, etc.)

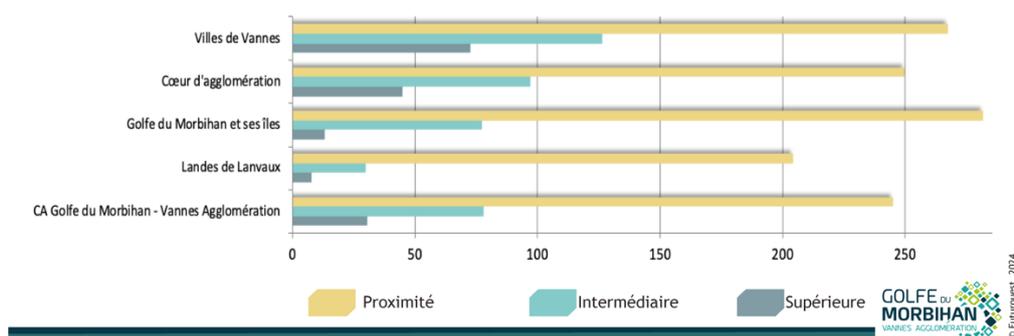
Gamme de proximité

245 équipements pour 10 000 habitants (Boulangerie, poste, coiffeur, infirmier, etc.)

Source : INSEE BPE, 2021

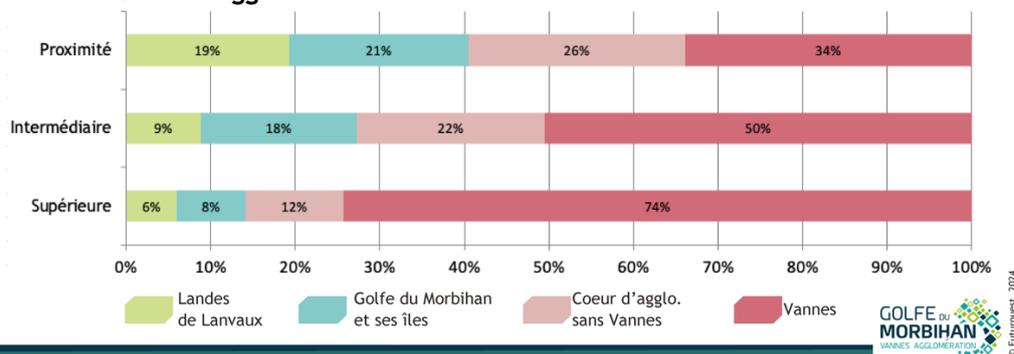
La couverture en équipements et services en fonction des gammes atteste d'un contraste net entre la ville de Vannes et le reste du territoire qui concentre les trois-quarts de la gamme supérieure et la moitié de la gamme intermédiaire. Sur la gamme de proximité, la répartition est relativement homogène mis à part un niveau de densité qui est inférieur sur le secteur des Landes de Lanvaux et en particulier sur le bassin de vie d'Elven.

Densité d'équipements et services par gamme pour 10 000 habitants



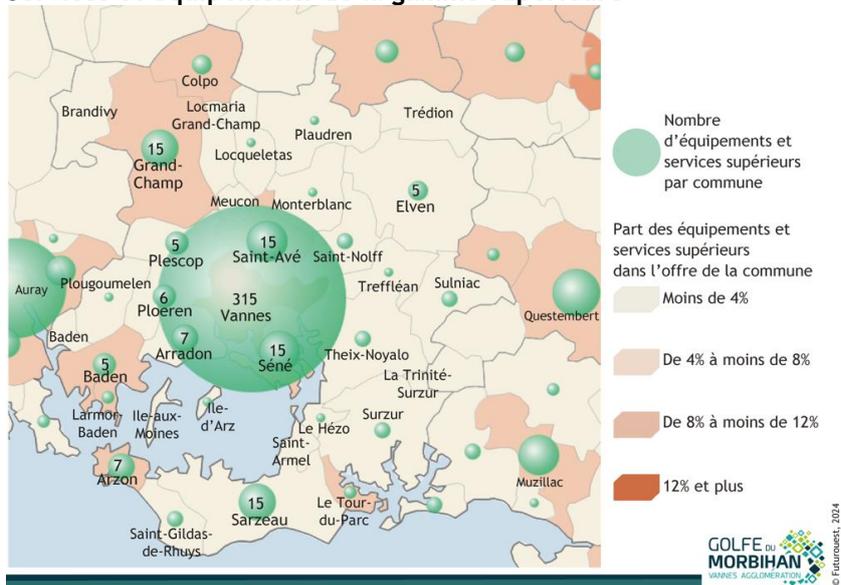
74% des équipements de la gamme supérieure du SCoT situés sur la ville de Vannes

Répartition des équipements par gamme et par secteur du territoire du Golfe du Morbihan Vannes Agglomération



Source : INSEE BPE, 2021

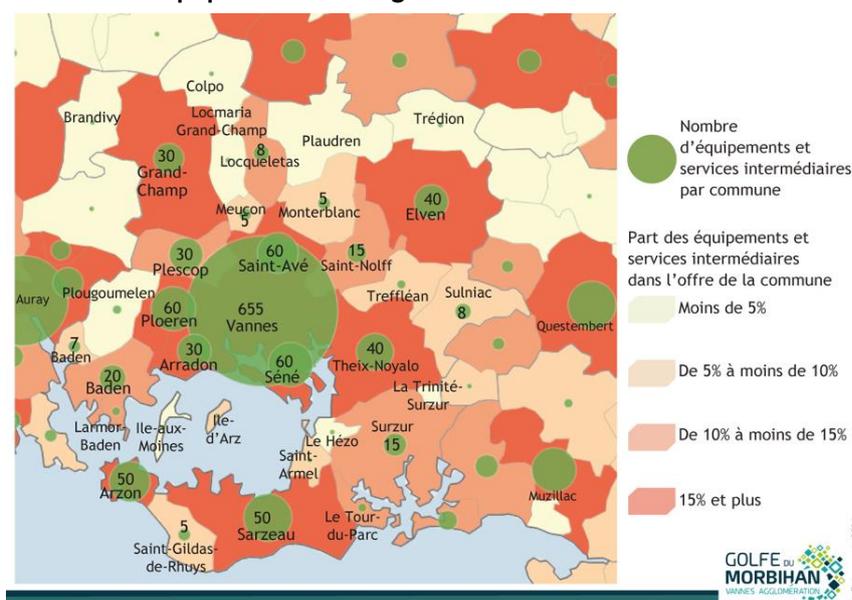
Services et équipements de la gamme supérieure



Source : INSEE BPE, 2021

L'analyse géographique de la diversité d'équipements par niveau de gamme révèle la polarisation du territoire depuis Vannes pour la gamme supérieure pour un large périmètre qui dépasse le périmètre du SCOt soulignant le statut de Préfecture.

Services et équipements de la gamme intermédiaire

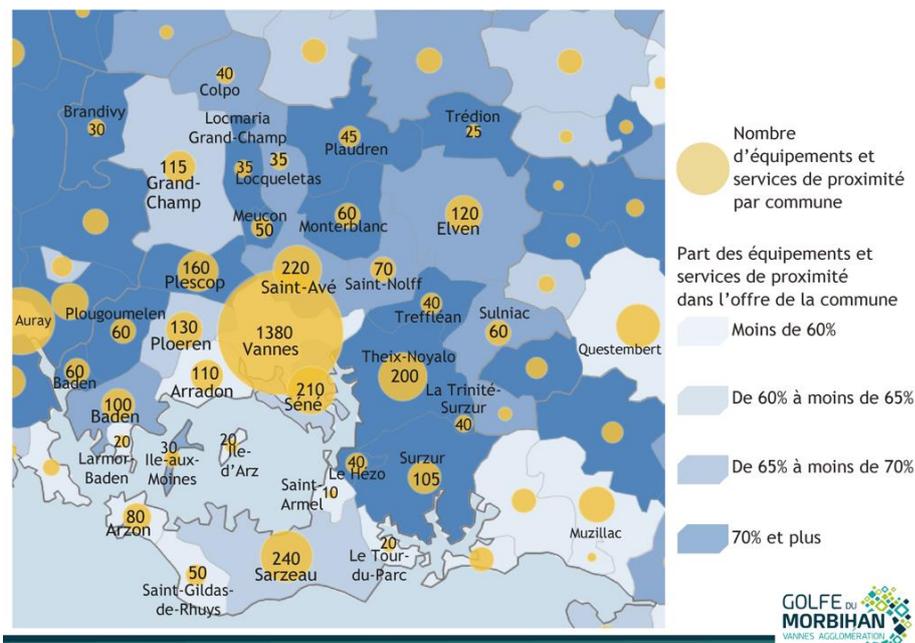


Source : INSEE BPE, 2021

La gamme intermédiaire apporte un éclairage sur les pôles relais de la ville de Vannes avec les communes du cœur d'agglomération (Séné, Theix-Noyal, Saint-Avé, Ploeren, Arradon et Plescop), puis les autres du territoire du SCOt que sont Elven, Grand-Champ, Sarzeau et Arzon.

La gamme de proximité est la plus importante au sein de l'offre en équipement et services. Celle-ci est plus représentée dans les autres communes du territoire élargi. Cet indicateur montre

Services et équipements de la gamme de proximité



Source : INSEE BPE, 2021

une plus grande diversité dans les gammes d'équipements et services présentes sur le cœur d'agglomération et les communes proches du Golfe

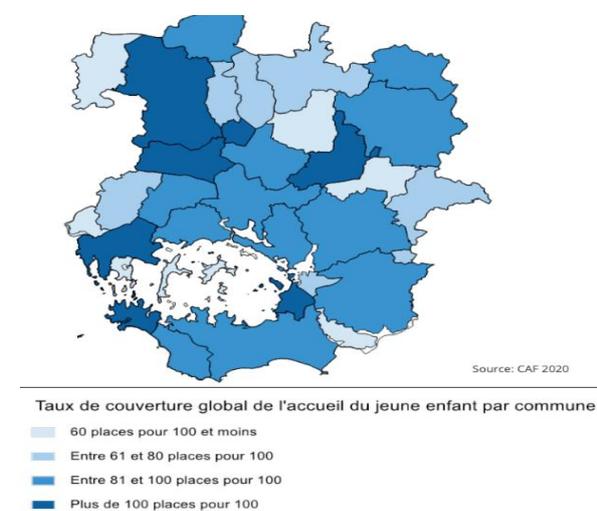
A RETENIR

- Une densité d'équipements et services supérieure aux territoires de référence, portée par l'offre sur le littoral associée à l'attractivité saisonnière.
- La ville de Vannes affirme son rôle de pôle attracteur sur tous les types d'équipements et services.
- Sur la gamme de proximité, la répartition est plus homogène.
- La ville centre de Vannes concentre une part importante d'équipements de gamme intermédiaire et la majorité des équipements supérieurs.
- L'offre de proximité est inférieure à la moyenne du territoire sur le secteur central des Landes de Lanvaux.

PARTIE 2 L'ENFANCE JEUNESSE

Comme l'indique l'étude d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) réalisée en 2023, certaines dynamiques communales contrastent avec le vieillissement global de la population puisqu'un tiers des communes ont connu une augmentation de leur population de 0-14 ans entre 2013 et 2018. Ces augmentations sont relativement importantes à Le Bono (+28,6%) et à Saint-Armel (+15,3%). De même, plus on s'éloigne du littoral, plus les communes ont une proportion de jeunes (0-14 ans) importante. Ce qui implique des réponses différentes à des besoins sociaux contrastés entre le Nord et le Sud du territoire en termes de modes de garde, de services scolaires, d'accompagnement à la parentalité, etc. Le maintien et l'amélioration des services liés à l'enfance sont des mesures d'accompagnement essentielles pour le territoire afin que les communes restent attractives pour les actifs et leurs familles.

2.1 PETITE ENFANCE



Une offre d'accueil du jeune enfant relativement hétérogène. C'est ce qu'indique le taux de couverture global d'accueil des jeunes enfants (indicateur CAF) mettant en relation l'offre en termes de mode de garde individuel (assistants maternels) et collectifs (EAJE) avec le nombre d'enfants de moins de 3 ans.

L'indicateur moyen pour de l'Agglomération s'élève à 86,3 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale (58,9 places). Plusieurs acteurs locaux font remonter néanmoins la diminution du nombre d'assistantes maternelles sur le territoire ainsi que des difficultés rencontrées par des parents pour faire garder leurs enfants. Ce décalage peut s'expliquer par le fait que l'indicateur ne précise ni le lieu de résidence des enfants qui occupent une place ni si un enfant occupe plusieurs places (utilisation de plusieurs modes de garde par un seul et même enfant). Il peut être également dû à une inadéquation de la localisation entre l'offre et la demande. L'enquête réalisée dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) conforte ce point puisque 50% des répondants qui ont un/des enfant(s) entre 0 et 3 ans disent avoir du mal à les faire garder citant comme principale difficulté le manque de place en accueil collectif (puis le manque d'assistantes maternelles).

On observe également que les parents préfèrent aujourd'hui les modes d'accueil collectifs à l'accueil individuel. Une structuration de l'offre d'accueil collectif est en cours dans de nombreuses communes avec la création de Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) comme à Brandivy, Elven, Grand-Champ, l'Île d'Arz, Locqueltas ainsi que de crèches ou micro-crèches à Le Hézo, St Armel, Monterblanc, etc.

La Ville de Vannes accueille au sein des différentes structures petite enfance des enfants en situation de handicap. Par exemple, le multi accueil des Vénètes dispose de cinq places dédiées aux jeunes enfants handicapés. La structure est dotée de moyens matériels adaptés ainsi que de personnes formées.

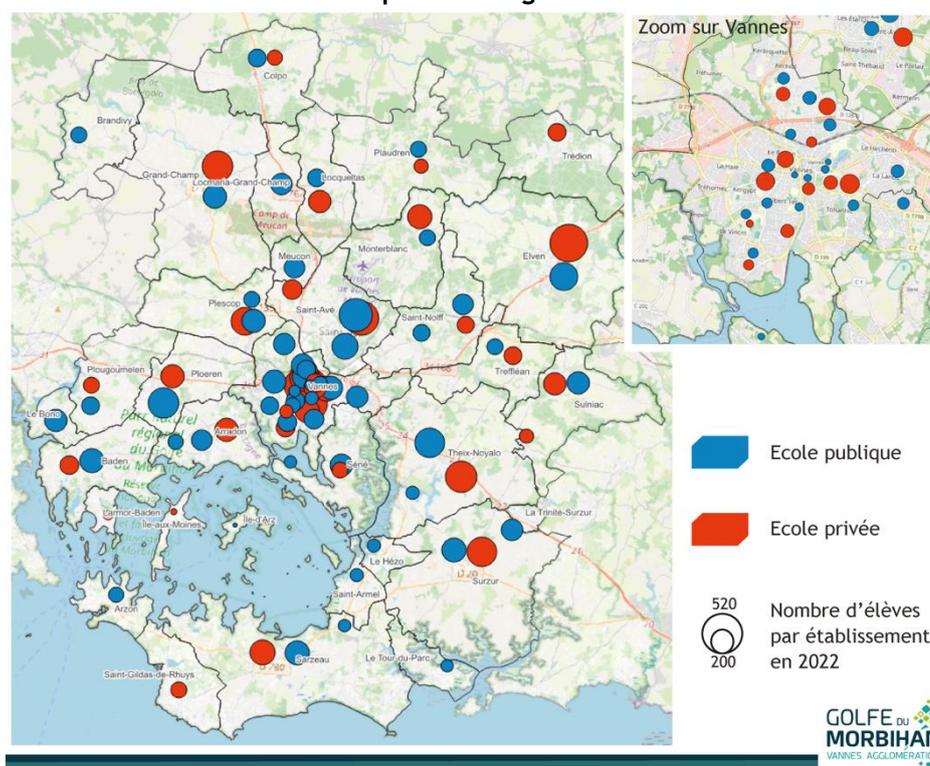
86.3
places
pour 100 enfants
de moins de 3 ans

50%
Des répondants qui
ont un/des enfant(s)
entre 0 et 3 ans
disent avoir du mal à
les faire garder (ABS,
2022)

2.2 ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, COLLEGE ET LYCEE

Un bon maillage d'écoles

Le nombre d'élèves dans les écoles du premier degré en 2022



Sources : Éducation Nationale 2022, OSM

Une bonne couverture des équipements scolaires mais une concentration en cœur d'agglomération. Tous les niveaux scolaires, de l'école maternelle aux études supérieures, sont présents sur l'intercommunalité. Le territoire compte un nombre important d'établissements primaires (84 écoles), toutes les communes ont *a minima* une école (seule Larmor-Baden a une école privée hors contrat avec l'État). On note une forte concentration des équipements sur Vannes (33% des écoles de l'Agglomération alors que Vannes représente 25% des enfants de 3-10 ans du territoire).

87 écoles

Un nombre d'écoliers en légère diminution. En 2022, on compte près de 14 000 élèves en maternelle et élémentaire sur le territoire (Éducation nationale). Entre 2019 et 2022, une baisse moyenne de -3% est comptabilisée, avec des secteurs plus fortement marqués comme celui des Landes Lanvaux (Plaudren, Locqueltas, Monterblanc, Saint-Nolff, Meuson). A contrario, seul le secteur de la presqu'île de Rhuys connaît une légère augmentation (+1%) avec un accueil de +40 élèves supplémentaires à Sarzeau.

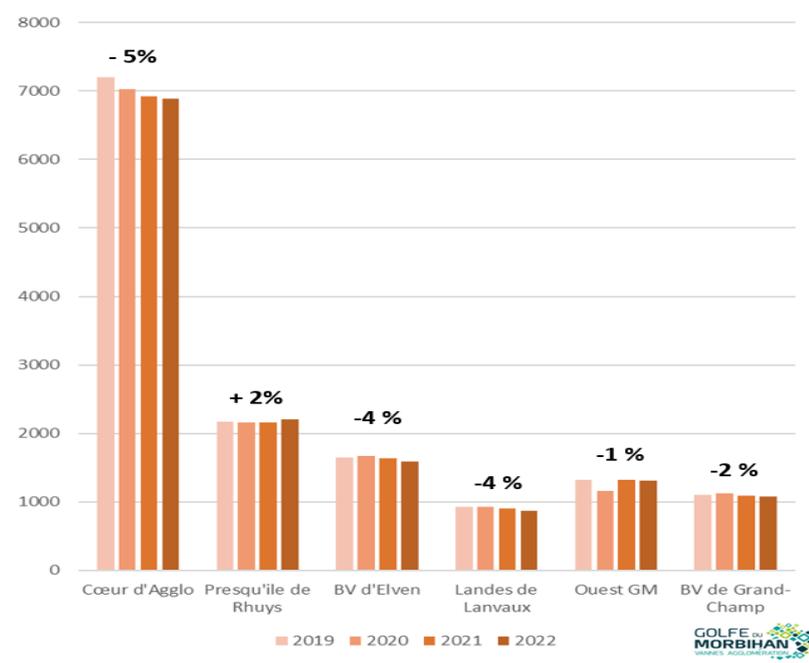
Les lieux d'habitat et d'emploi sont de plus en plus dissociés, ce qui impliquent de nombreux trajets pour les actifs. Certaines communes situées sur ces parcours, voient une progression du nombre d'enfants scolarisés n'habitant pas la commune. Les écoles de Meuson, la Trinité-Surzur ou Locqueltas répondent à un besoin extra-communal. Des écoles hors centre bourg bénéficient aussi de leur localisation sur un axe routier (Dilliec à Saint-Nolff, Le Gorvello à Sulniac, La Toulaine à Arradon...).

14 820

Élèves en 2022

L'avenir de ces équipements est en question du fait de l'évolution démographique nationale et locale avec un vieillissement important de la population et une natalité en baisse.

Évolution des effectifs scolaires de 2019 à 2022 par secteur géographique



Pour moderniser les locaux et garder un service de qualité, certaines communes sont amenées à engager des travaux de rénovation voire construire une nouvelle école (Plaudren, l'île d'Arz) ou des extensions (Saint-Avé).

Des travaux sont, également, prévus pour améliorer le cadre de vie des écoliers, notamment la végétalisation de cours sur la commune de Vannes pour l'école de Cliscouët (2023), l'école Jean Moulin (en 2024) et Tohannic (en 2025) avec d'importantes plantations, une gestion naturelle des eaux pluviales, des aménagements ludiques, etc. Des projets de réhabilitation sont planifiés aussi pour Arzon, Sarzeau, Plescop, etc.

L'offre de périscolaire est hétérogène sur le territoire. Selon le sondage réalisé dans le cadre de l'ABS de 2023 (1668 parents enquêtés dont les 2/3 sont des actifs) :

- 66% des familles ayant au moins un enfant de 3 à 11 ans utilisent le service périscolaire ;
- 17% d'entre elles ont rencontré des difficultés pour inscrire leurs enfants en raison de l'amplitude horaire inadaptée et du nombre limité de places.

De plus en plus de cantines scolaires sont en gestion directe pour lesquelles les communes arrêtent de déléguer à des entreprises ce service de restauration scolaire. Notamment suite à la loi EGalim qui prévoit plusieurs mesures très ambitieuses pour améliorer la qualité des repas servis par la restauration collective. Cela implique l'aménagement ou la construction d'équipements adaptés, ce qui est le cas, par exemple, à Grand-Champ où est prévu une rénovation et extension du restaurant scolaire communal, à Saint-Nolff avec un projet de restauration scolaire associé à une nouvelle salle communale, à Plougoumenen avec le déplacement de la cantine envisagé, à Le Bono avec le projet d'un pôle enfance jeunesse qui comprendra une restauration scolaire, l'ALSH et une chaudière bois, à Locqueltas le projet de restaurant scolaire et d'une MAM, à Sarzeau avec la construction d'une cuisine centrale, etc.

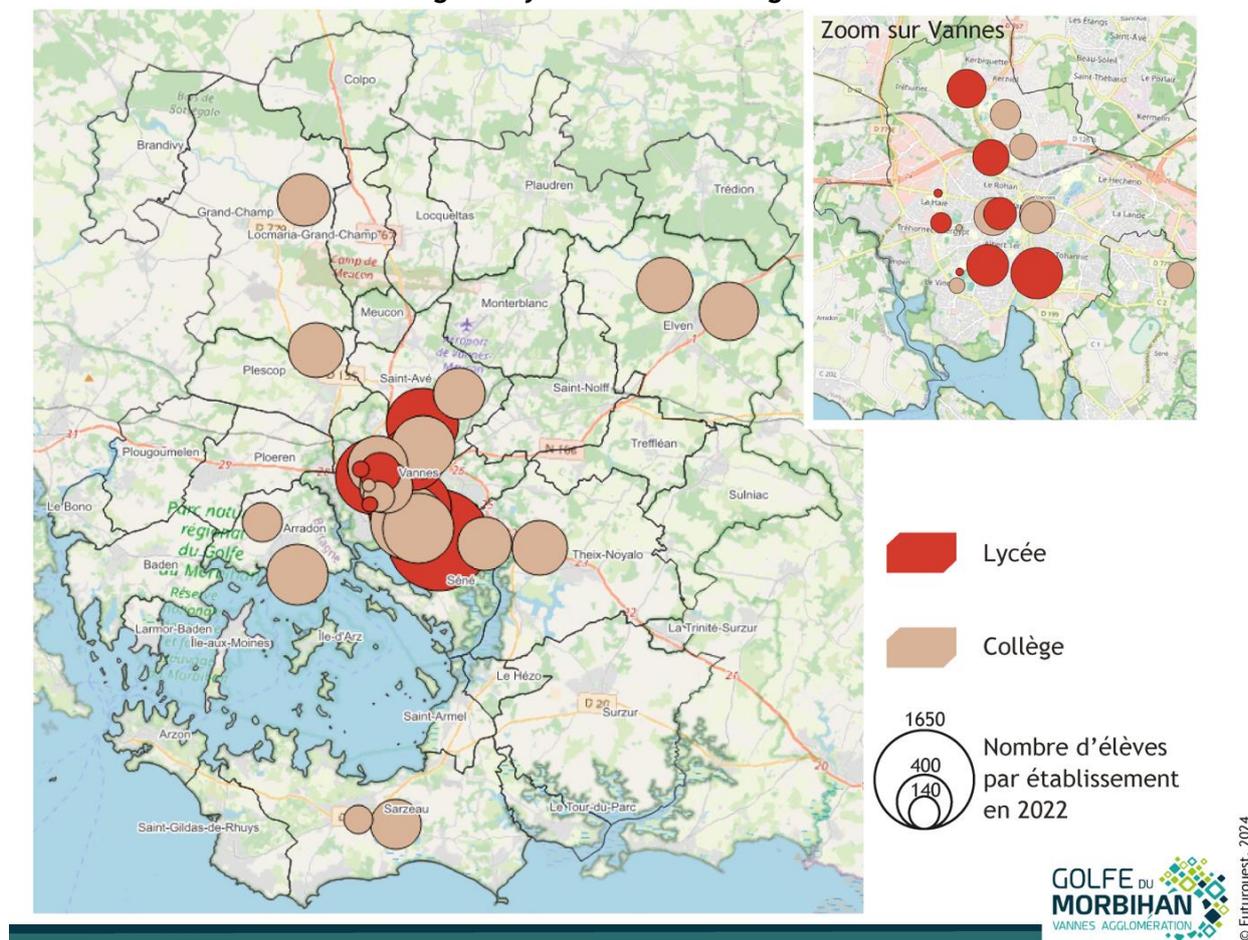
Des mutualisations sont à l'œuvre notamment sur la question de la restauration scolaire, avec par exemple Grand-Champ qui travaille sur une mutualisation en liaison chaude avec Meucon et Brandivy, Surzur où le restaurant scolaire produit 500 repas pour ses propres élèves ainsi que ceux de Saint-Armel et Le Hézo, la cuisine centrale de Theix-Noyalco qui bénéficie aux élèves de La Trinité-Surzur et Séné, etc.

Par ailleurs, la polyvalence dans les usages de salles est mise en place comme à Sulniac où la salle des fêtes sert également de restaurant scolaire. Sur l'île d'Arz, où une petite école est en projet avec la construction d'un bâtiment neuf. Il sera constitué de deux pièces qui seront des salles de classe l'année scolaire et accueilleront d'autres usages sur la période estivale.

Des dynamiques de mutualisation sont observables sur les différents secteurs, en particulier pour des raisons d'économie de moyens. Ces dynamiques ont été majoritairement relevées comme positives et à encourager (ex : CCAS, équipements sportifs, restauration scolaire, etc.) lors des ateliers territoriaux des élus. A noter que les communes ont relevé, lors des ateliers du Projet Alimentaire Territorial, d'un manque de moyen et d'appui technique pour mutualiser (ex menu, achat, etc.) afin de répondre à EGALIM.

Des collèges dans les pôles et des lycées en cœur d'agglomération

Le nombre d'élèves dans les collèges et lycées du second degré en 2022



Sources : Éducation Nationale 2022, OSM

Des collèges de secteur relativement bien repartis sur les bassins de vie.

Au niveau de l'enseignement secondaire, les collèges sont au nombre de 18 dont 7 sur Vannes et 6 sur les communes voisines ce qui marque une forte concentration dans le cœur d'agglomération. Les collèges sont suffisamment nombreux pour limiter les déplacements et structurer le territoire. Deux communes de l'Agglomération sont rattachées à des collèges extérieurs au territoire : Colpo à Locminé et Plaudren à St Jean-Brevelay. À noter que Vannes accueille un collège Diwan (privé). Pour les îles, les enfants prennent le bateau matin et soir pour se rendre au collège de Vannes pour les jeunes de l'Île-d'Arz et celui d'Arradon pour ceux de l'île-aux-Moines.

On note une stabilité des effectifs moyens sur la période 2019-2022. Néanmoins, deux communes connaissent une perte d'effectifs de collégiens : Sarzeau et Saint-Avé. Pour Sarzeau, cela pourrait s'expliquer par le fait que des familles privilégient le collège privé de Theix pour des raisons de faciliter de déplacement. Quant à St Avé, il y a uniquement un collège privé, la carte scolaire dirige les jeunes de Saint-Avé au collège Saint-Exupéry du quartier Ménimur à Vannes. Il est possible que des familles fassent le choix de dérogation de la carte scolaire et pour cet exemple se dirige vers Plescop (collège qui connaît une forte progression). Concernant Elven, ses effectifs sont en progression depuis l'ouverture du nouveau collège public en 2017.

Deux collèges ont ouvert récemment (2017 à Elven, 2012 à Plescop), faisant évoluer

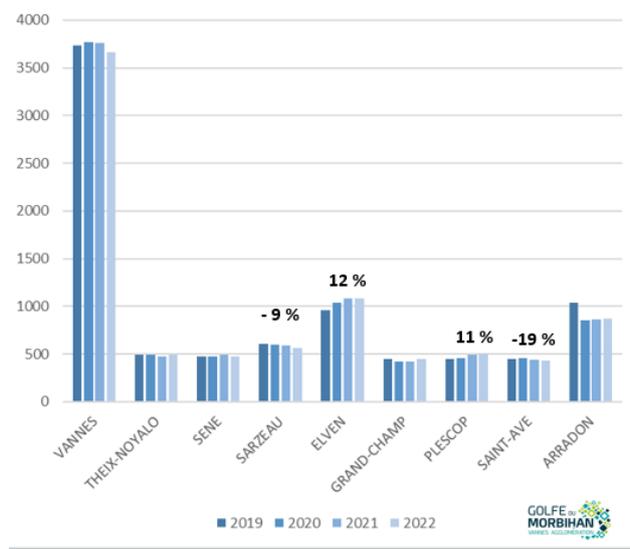
18 collèges

8 527

collégiens en 2022

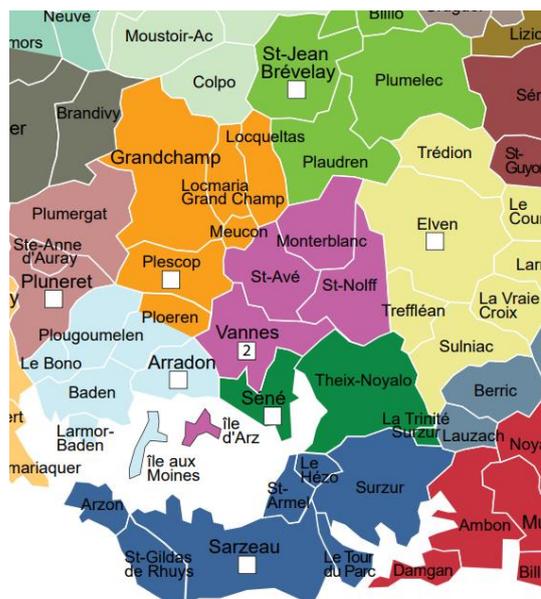
la carte scolaire aux alentours d'Elven pour accueillir les élèves, notamment de Trédion, Elven, Sulniac et Treffléan. Ces nouveaux équipements viennent répondre à des besoins liés à la dynamique démographique des communes rétro-littorales. Aussi, la Ville de Vannes et le Département du Morbihan portent le projet de reconstruction du collège et du complexe sportif de Saint-Exupéry à Ménimur. Les travaux débuteront en avril 2024. Le complexe sportif adjacent sera livré fin juin 2025 et le collège fin juin 2026. La capacité du collège public sera portée à 800 élèves (contre 573 élèves en septembre 2022) pour absorber la croissance démographique attendue du quartier de Ménimur inscrit dans un programme d'ensemble de renouvellement urbain.

Effectifs des collèges de 2020 à 2022



Source : data.education.gouv.fr

Carte scolaire



<https://www.ac-rennes.fr> Mars 2022

Des lycées uniquement à Vannes : 7 lycées sont présents sur le territoire de l'Agglomération et tous situés à Vannes, dont un lycée Diwan (le 2e créé en Bretagne en 2000). Les effectifs sont en progression avec +6% entre 2020 et 2022, soit 6 524 élèves à la rentrée 2022. Le lycée publique Lesage est vieillissant avec des problématiques de rénovation, ce qui n'est pas sans impacter l'image malgré une offre de formation supérieure et adulte de qualité. Ce lycée est d'ailleurs plus perçu comme un campus du fait de l'offre de formation (lycée, prépa, BTS, GRETA).

7 lycées

6 524

lycéens en 2022

Les transports scolaires des élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de l'agglomération sont assurés par le réseau Kicéo et sur certaines lignes des retards fréquents sont constatés.

2.4 L'OFFRE DE FORMATION SUPERIEURE SUR LE TERRITOIRE

Un pôle de formations supérieures en essor. Une quarantaine d'établissements offre plus de 200 formations supérieures pour environ 9 000 étudiants. Les sites de formation sont répartis dans la ville, et certains regroupés au sein de campus urbains (Tohannic et Kercado). Une seule résidence étudiante CROUS à Kercado et deux restaurants universitaires (Kercado et Tohannic) complètent l'offre de services. Une nouvelle résidence étudiante de 230 logements, près du supermarché Carrefour Market à Tohannic, à Vannes, va être construite et sera gérée par Artémisia qui proposera de nombreux services, le tout avec des loyers accessibles. Le campus de Vannes accueille notamment les formations liées à l'Université de Bretagne Sud (UBS) avec des spécialités dans les domaines des lettres et langues, droit et économie, sciences humaines et sociales, et sciences et technologies, et celles de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO) qui comptent 17 formations (tourisme, éducation, sport, etc.)

Des écoles supérieures de Nantes et Rennes arrivent à sur l'agglomération de Vannes, elles recherchent un cadre de vie de qualité et un environnement sûr, notamment face à une crainte des étudiants sur le climat d'insécurité dans ces métropoles. Une majorité de ces écoles supérieures se développent en zones d'activités (ZAE), par exemple à Plescop, Ploeren ou Arradon. Ces sites d'activités artisanaux ou commerciaux ne sont pas toujours adaptés ce qui engendrent des difficultés : problématique de stationnement, absence de desserte en transport en commun, éloignement des sites d'hébergement, etc.

Un projet d'ampleur viendra conforter cette offre avec l'implantation d'un campus universitaire « DataScience et CyberSécurité », en lien avec l'Université Bretagne Sud. 1000 étudiants, de bac +3 à bac +5, de l'IUT de Vannes et de l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Bretagne sud (ENSIB) s'y formeront. Il proposera également des formations continues. Des sites de formations professionnelles existent également à Elven (IBSA - Formation Institut Breton du Sport et de l'Animation) et Grand-Champ (Maison Familiale et Rurale, MFR avec des filières Commerce - Vente - Viticulture CAP/ Bac Pro et BTS).

L'agglomération est devenue le 3e pôle universitaire breton après Rennes et Brest. Les services de l'Agglomération œuvrent pour promouvoir cette nouvelle spécificité en tissant des liens avec les universités et les grandes écoles de son territoire, en soutenant financièrement le développement des formations d'enseignement supérieur, en menant diverses actions à destination des étudiants (abonnement Kicéo, prêt vélo, logement, etc.) pour leur assurer une qualité de vie durant leurs études. L'enjeu est également de construire de meilleures connexions entre le monde économique et universitaire, créer de nouvelles synergies.

Vers un pôle universitaire ou un archipel ? Dans l'optique de conforter ce pôle d'enseignement supérieur, se pose la question du choix d'organisation de la vie étudiante sur le territoire pour le développement de la formation supérieure et ainsi accompagner la montée en puissance de l'accueil d'étudiants (+2000-3000 étudiants attendus sur ces prochaines années). Les possibilités d'organisation portent sur la constitution d'un pôle de formation supérieure ou de poursuivre sous forme d'archipel avec des établissements sur différentes communes du cœur d'agglomération (renforcement des secteurs du PIBS à Vannes, d'Arradon avec l'UCO, de Plescop avec les écoles supérieures, etc.) ?

La question du logement et de la mobilité est cruciale pour le développement de ce pôle universitaire. Aujourd'hui, de fortes problématiques de logements pour les étudiants comme pour les enseignants sont exprimés. Des projets émergent pour y répondre tels que la construction de foyers jeunes travailleurs comme à Sarzeau, de logements étudiants à Vannes, de petits logements pour les jeunes actifs à Colpo, des mises en relation de personnes âgées pour louer une chambre chez l'habitant. Des complémentarités avec les logements saisonniers pourraient également être explorés.

3^e

pôle universitaire en nombre d'étudiants (DGESIP)

40

Etablissements

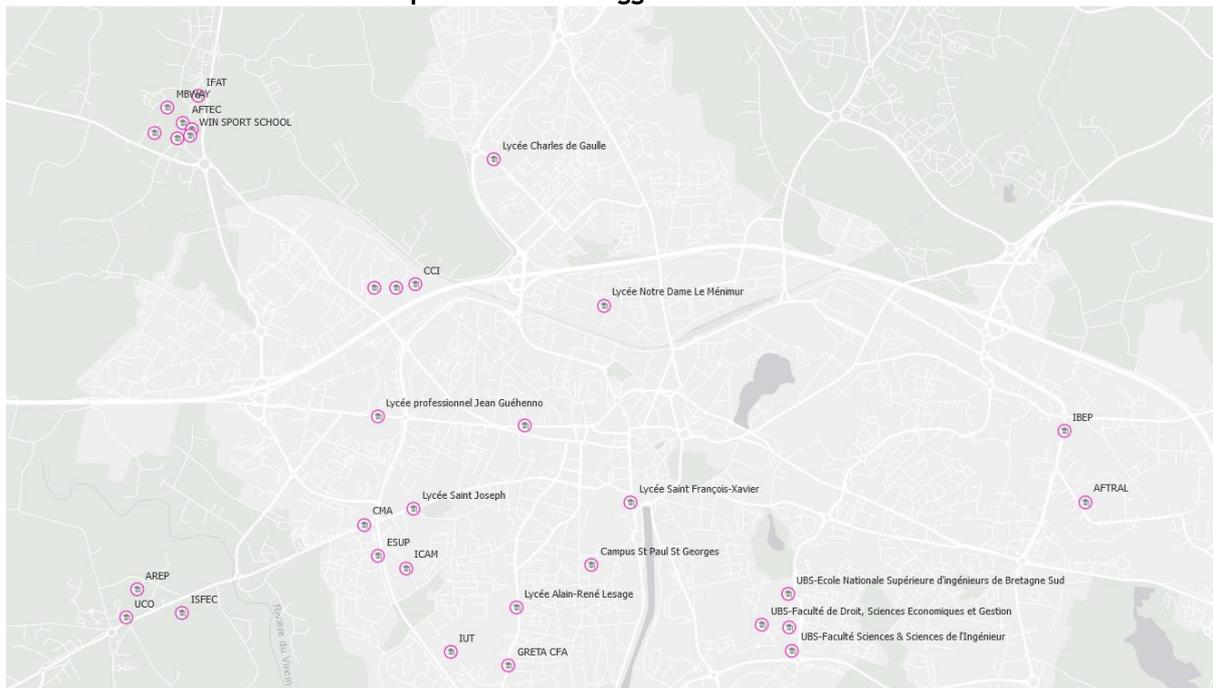
200

Formations supérieures

9 000

étudiants

Établissements de formations supérieures sur l'agglomération de Vannes



Source : <https://www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh/enseignement-superieur-0>



Campus de Vannes - Université Bretagne Sud



Projet du campus DataSciences et CyberSécurité à Vannes et école de commerce à Plescop

A RETENIR

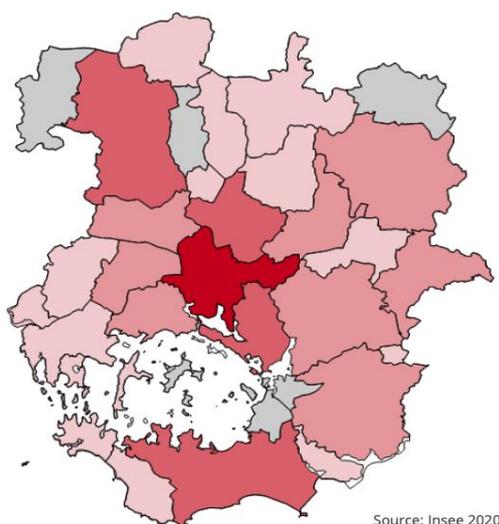
- Des difficultés de garde de jeunes enfants (inadéquation entre l'offre et la demande).
- Une baisse des effectifs scolaires sur le territoire.
- Une bonne couverture des équipements scolaires avec une concentration en cœur d'agglomération dès le niveau secondaire.
- Des travaux engagés pour maintenir des écoles en proximité associées à une modernisation des équipements de restauration scolaire.
- Les collèges sont suffisamment nombreux pour limiter les déplacements et structurer le territoire. Des collèges récents viennent répondre à des besoins liés à la poussée démographique des communes rétro-littorales et rurales.
- Des établissements de lycées uniquement concentrés sur la ville de Vannes.
- Un pôle de formations supérieures en essor, reconnu pour les cursus proposés, dans un cadre de vie de qualité et un environnement sûr.

PARTIE 3 L'OFFRE DE SANTE

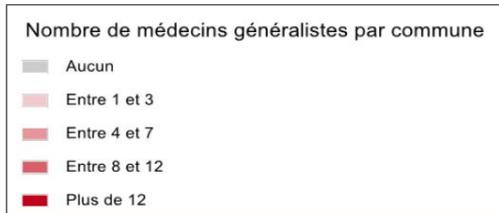
3.1 L'OFFRE DE SOINS

Une **couverture en médecine générale qui est satisfaisante** au regard de différents indicateurs dont le nombre de 1,1 médecins pour 1000 habitants (contre 0,96 dans le département et 0,87 en France). Comme l'indique l'étude ABS, au regard des densités médicales (nombre de médecins par habitant) dans les communes, le territoire semble moins touché par la désertification médicale que le reste de la France. On compte environ 187 médecins généralistes sur le territoire de l'Agglomération. 36,8% d'entre eux ont moins de 40 ans, contre 26,5% pour la moyenne nationale. Cette densité est notamment permise grâce à l'attractivité naturelle du territoire mais aussi par des initiatives locales. Plusieurs communes portent le projet de maison de santé ou pôle de santé. Certaines initiatives sont privées comme à Theix Noyalou ou Plaudren, d'autres sont portées par les communes (Séné, Sarzeau, Saint-Avé, Plougoumelen, etc.). L'Île-d'Arz cherche également à faciliter la venue de professionnels de santé en mettant à disposition un local pour les permanences, en attendant la création d'un pôle médical.

187
Médecins



Source: Insee 2020



Projet de maison de santé en centre-ville, Saint-Avé

Maison médicale à Plaudren - 2023



Les spécialistes sont centralisés sur Vannes, notamment au sein du Centre Hospitalier Bretagne Atlantique (CHBA) qui compte près de 1500 lits et places (environ 44 000 patients hospitalisés et 2000 naissances en 2022), et la clinique Océane (112 lits). Ces deux sites offrent des soins de proximité et de spécialités dans différents domaines médicaux. L'ABS relève que les analyses communales font cependant ressortir hors Vannes un manque de médecine « spécialisée » (dentistes, ophtalmologues, etc.).

1 hôpital

1 clinique privée

Aucun contrat local de santé (CLS) n'a jusqu'ici été signé avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), celui-ci permettrait notamment de réduire les inégalités entre les territoires en matière d'accès aux soins, de prévention, etc.

3.2 LA PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Vieillir en bord de mer. Le vieillissement de la population est un phénomène national, il se trouve amplifié sous l'effet de migration de retraités en direction des littoraux. Plusieurs tendances s'observent des résidents secondaires qui optent à la retraite pour vivre plusieurs mois de l'année sur le territoire, le rapprochement des parents âgés pour faciliter les aidants, des jeunes retraités qui décident d'acheter pour habiter quelques années en bord de mer, etc.

Un vieillissement marqué au sud du territoire. Cette dynamique partagée de vieillissement est plus ou moins marquée selon les communes. Les communes de la presqu'île de Rhuy, accueillant déjà de longues dates une population plus âgée que la moyenne, ont vu ce déséquilibre en faveur des seniors s'accroître fortement. Par exemple à Arzon en 2020, on compte plus 63% des habitants qui ont plus de 60 ans alors que la moyenne de l'Agglomération est de 31%. L'Analyse des Besoins Sociaux précise que dans les communes retro-littorales, on note une diminution du nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), mise à part à Meucon et Trédion qui connaissent une nette progression. Alors que pour les communes plus au sud, le nombre de bénéficiaires progresse. Globalement, les projections démographiques à l'échelle du Morbihan indiquent un doublement du nombre de personnes âgées de plus de 75 ans et plus à l'horizon 2050.

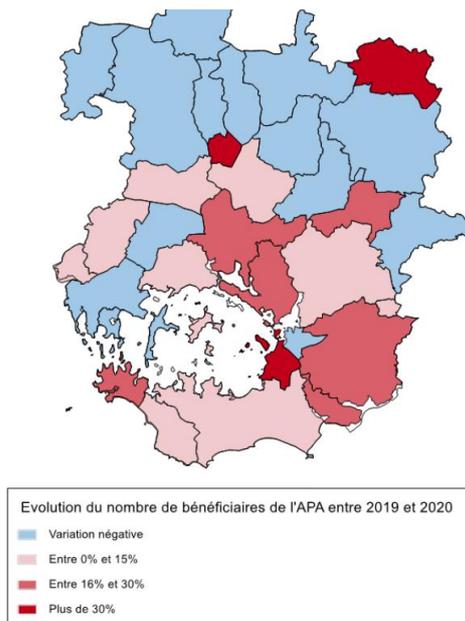
112.7

Indice de vieillissement (2020) - 84.3 pour la France

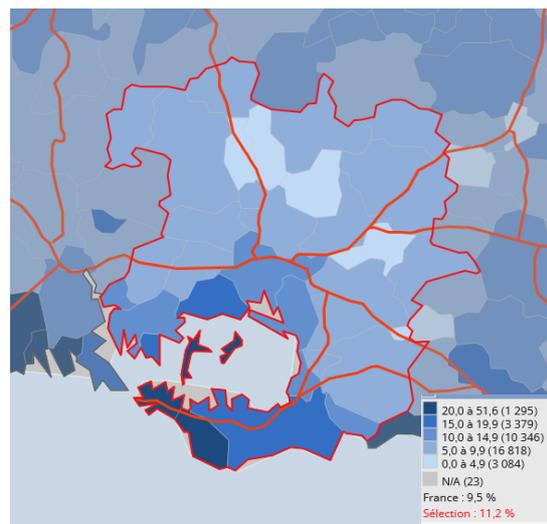
20 000

Personne de plus de 75 ans en 2020

Évolution du nombre de bénéficiaires de l'APA entre 2019 et 2020



Part des personnes de plus de 75 ans en 2020 (INSEE)



Des structures d'accueil pour les seniors dépendants réparties entre le cœur d'agglomération et les pôles pour répondre aux besoins des personnes vieillissantes. Le territoire compte 24 EHPADs dont 16 sont en cœur d'agglomération (Vannes, Saint-Avé, Plescop et Arradon). Le territoire de l'Agglomération compte plus de 2 215 places y compris les places dans les unités Alzheimer, soit une répartition de l'ordre de 74% des places situées en cœur d'agglomération. A cela s'ajoute 3 résidences autonomie à Sarzeau (27 places), à Séné (57 places) et Vannes (47 places). A noter que les secteurs les moins bien dotés sont l'ouest du golfe et la partie nord du rétro-littoral.

Le ratio du nombre de personnes de plus de 80 ans au nombre de places en EHPAD est globalement similaire pour le territoire (138 places pour 1000 personnes de plus de 80 ans) que pour le département (152 places pour 1000 personnes de plus de 80 ans).

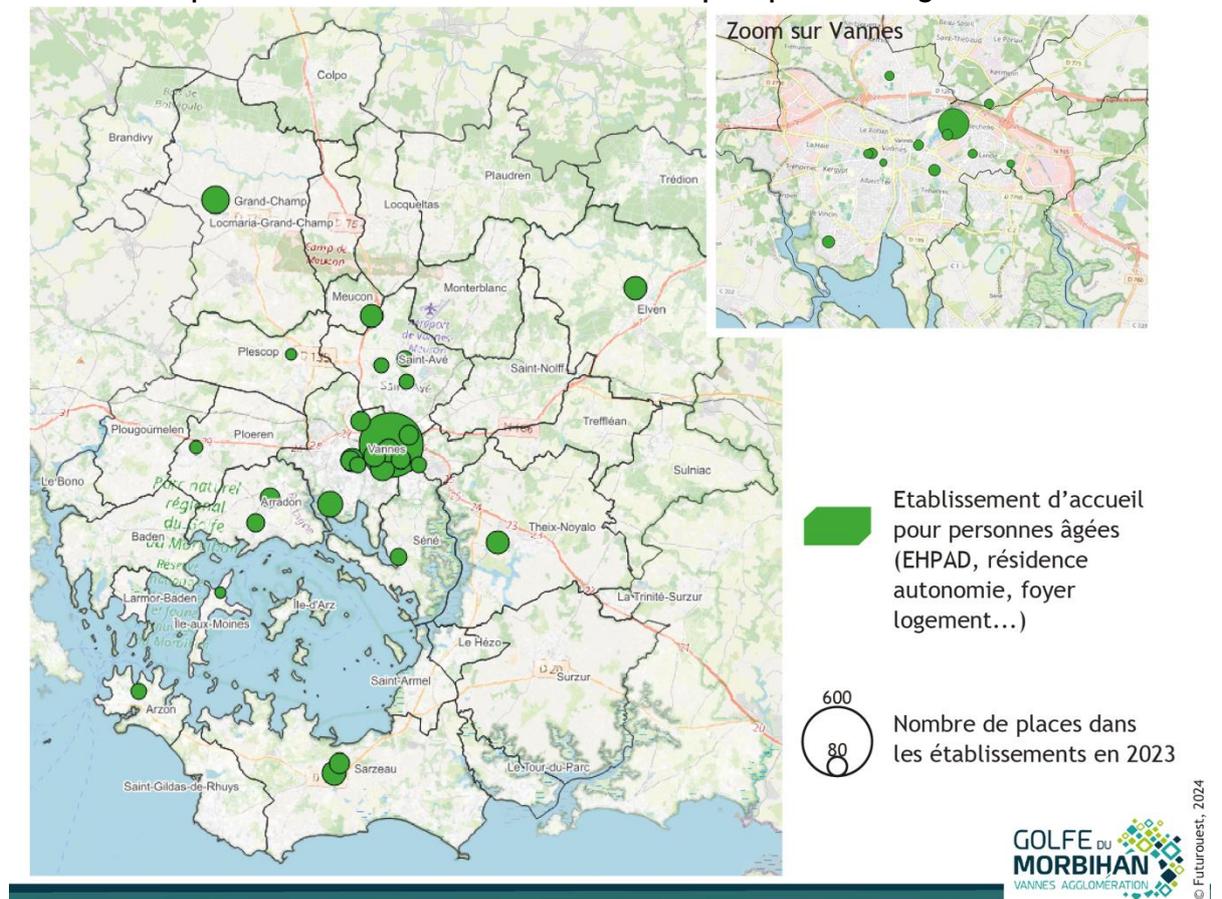
A cela s'ajoute le Service de Soins Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D) basé à Arradon, Elven, Grand-Champ, Sarzeau et Vannes ainsi que les services autonomie à domicile (SAAD) basé également en cœur d'agglomération et à Sarzeau, Elven, Theix et Grand-Champ.

24
EHPAD

138
places en EHPAD pour 1000 personnes de plus de 80 ans

Du fait de la forte demande, des résidences seniors privées voient le jour comme à Arzon en Janvier 2024 où 87 logements ont été mis à la location, associés à des services à la carte.

Le nombre de places dans les établissements d'accueil pour personnes âgées en 2022



Sources : FINESS 2022, OSM

L'accompagnement du vieillissement de la population est un enjeu fort pour le territoire notamment en termes de logements, de santé, de services et de mobilité. Le développement du maintien à domicile est essentiel, mais demande des besoins croissants en termes de services, et par conséquent de personnel. Des difficultés de recrutement sont permanents du fait notamment de la complexité pour se loger sur les communes littorales, là où les besoins sont les plus forts.

Des projets émergent dans les communes afin d'offrir des logements adaptés aux seniors et compléter le parcours résidentiel. Sur le secteur ouest du golfe, une réflexion sur l'accompagnement au vieillissement est menée conjointement par les communes. Des lieux de vie intergénérationnels sont en projet à Colpo, Saint-Avé ou Sulniac. Dans cette dernière commune, le projet porte sur une résidence partagée entre seniors et jeunes dans le centre-bourg.

3.4 LA PRISE EN COMPTE DES PERSONNES EN SITUATION D'HANDICAP

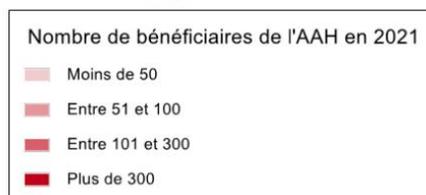
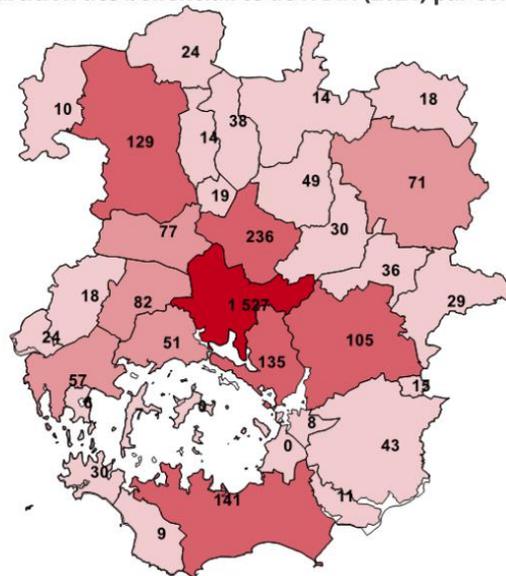
En 2021, on comptait plus de 3050 bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH).

Les structures dédiées à l'accueil des personnes handicapées se concentrent sur quelques communes, en particulier Vannes (notamment avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées, MDPH), Grand-Champ et Saint-Avé qui disposent d'Instituts Médico-Éducatif (IME) et d'Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Ces deux dernières communes ont également des structures d'accueil médicalisé pour les personnes handicapées. D'autres communes du territoire comptent aussi quelques services à destination de ce public comme à Arzon (ESAT), Séné (IME), Locqueltas ou Baden (accueil médicalisé).

Le territoire compte 6 EAM (Etablissement Accueil Non Médicalisé) pour personnes handicapées à Arzon, 2 à Vannes, Baden et Locqueltas.

Au travers de son rapport sur l'accessibilité (2022), la ville de Vannes rappelle qu'il s'agit d'un enjeu majeur de la vie locale et entreprend différents chantiers pour l'améliorer. Le « taux d'accessibilité moyen de la ville » est en nette progression depuis 2013 passant de 56% à 73.5% grâce à la création de plateaux, la sécurisation de passages piétons, l'aménagement de trottoirs et de la chaussée, etc. Néanmoins, lors des temps de concertation dédié au SCoT, des habitants ont exprimé l'insuffisance des transports en commun pour permettre aux personnes handicapées de se rendre dans les structures d'accueil, de travail ou de soin.

Répartition des bénéficiaires de l'AAH (2021) par commune



Source: DGISS

Ouverte fin 2019, l'aire de jeux inclusive à Tohannic est toujours très appréciée et est un modèle en son genre. La plage de Conleau a obtenu en 2019 le label "Handiplage", reconnaissant la signalétique, la présence d'aide à la personne, la mise à disposition de matériels spécifiques pour les personnes avec un handicap moteur (hippocampe, tiralo), l'installation d'un tapis de roulement pour les fauteuils jusqu'à l'eau.



Plateau - rue Audibert



Groupe scolaire Tohannic - Arrêt minute PMR Minibus



Passages piétons lumineux



Aménagement de l'espace public pour améliorer l'accessibilité.

Issu du rapport de l'accessibilité – Vannes - 2022

3.5 DES POLITIQUES MISES EN ŒUVRE POUR CONTRIBUER A UN URBANISME FAVORABLE A LA SANTE

La santé est un état de complet bien-être à la fois physique, mental et social et pas seulement l'absence de maladie ou d'infirmité (OMS 1946). L'ARS rappelle que le secteur des soins contribuerait à hauteur de 10 % sur l'état de santé des populations alors que les modes de vies, les facteurs socio-économiques et l'environnement contribueraient à hauteur de 70 %. Plusieurs facteurs participent à la qualité de ces modes de vie et du cadre de vie.

Les facteurs socio-économiques sont abordés dans différents volets de l'élaboration du SCoT : pour le logement (volet Habitat), l'emploi (volet Economie), l'accès au soin (partie 3 volet Equipements), l'accès à la culture, au sport et à l'éducation (partie 2 et 4 du volet Equipements).

Les facteurs environnementaux concernent la qualité de l'air, de l'eau, de l'environnement sonore, etc. Sur la période 2020 - 2025, le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), donne lieu à un premier plan d'actions permettant, notamment, d'aborder l'urbanisme favorable à la santé :

- Contribuer à la réduction de la pollution atmosphérique du territoire par une baisse notable des émissions de polluants,
- Poser les bases d'une politique d'adaptation au changement climatique.

Les actions du PCAET qui concernent plus précisément ces axes sont :

- Axe 1 : Aménager le territoire pour anticiper la transition énergétique et son adaptation au changement climatique ;
Avec notamment l'action n°3 : prendre en compte la santé, en lien avec le changement climatique, dans les opérations d'aménagement.
- Axe 5 : Agir sur les modes de production, de distribution et de consommation ;
Avec notamment l'action n°16 : encourager une alimentation saine à faible impact énergétique et climatique - programme zéro gaspillage.
Le Projet Alimentaire Territoriale met en œuvre également des actions qui visent à promouvoir une alimentation de qualité, saine et durable
- Axe 8 : Agir sur la qualité de l'air, la santé et le bien-être ;
Avec les actions n°29 (diminuer les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de particules de la flotte de véhicules de l'Agglomération), n°30 (affiner le suivi de la qualité de l'air en lien avec Air Breizh) et n°31 (prendre en compte la nature dans la ville, les espaces naturels et forestiers comme sources de santé et bien-être).

La qualité de vie du territoire est un élément important pour les habitants comme pour les élus (cf. les résultats de l'enquête 2024 - partie 5). De nombreux atouts sont cités comme :

- L'accès à la nature, au littoral, etc.
- Des espaces de baignades, de promenades, etc.
- Des sites de découverte des milieux naturels (marais, réserves, landes, etc.)

Des espaces de ressourcement sont des espaces ouverts de qualité reconnus par la plupart des habitants et usagers comme propices à leur ressourcement. On y croise des publics variés pouvant y exercer de multiples activités ou simplement s'y poser dans un cadre confortable, serein et revigorant. Dans le PCAET, cela se traduit par l'action n°2 (redonner une place à la nature et à l'eau dans l'espace urbain).

Sensibles à ces sujets et cette volonté d'apporter des espaces publics de qualité à ses habitants, les communes portent de nombreux projets de parcs ou de réaménagement. C'est le cas pour :

- *Plescop* : 100ha de parc avec des parcours et des terrains de sport
- *Saint-Avé* : projet d'un parcours d'interprétation autour de l'ancienne carrière, accessible facilement du centre-ville
- *Brandivy* : projet de création d'un parc (espace vert de Kerican) de 4-5 ha comprenant des espaces d'éco-pâturage, verger, jardin partagé, etc.
- *Colpo* : projet de réaménagement des abords et des parcours de l'étang Kerbillan
- *Plaudren* : création d'un jardin sensoriel pour compléter le parcours autour de l'étang (jeux, agrès, etc.)
- *Saint-Armel* : création d'un parc intergénérationnel comme îlot de fraîcheur
- *Sarzeau* : ouverture au public d'un îlot de fraîcheur en cœur de bourg où sont présents des mégalithes
- *Surzur* : Création d'un parc, sur une partie du parc du manoir
- *Meucon* : Plantation de 4ha de chênes à proximité des écoles
- *Plougoumelen* : un espace de loisirs de plein air pour connecter au site du Traon
- *Ploeren* : des jardins familiaux à proximité du complexe sportif

A RETENIR

- Un vieillissement marqué au Sud du territoire.
- Des difficultés de recrutement pour les emplois du soin et des services à la personne
- Une couverture en médecine générale satisfaisante par rapport aux territoires de référence.
- Un territoire attractif pour les professionnels de santé.
- Une structuration de l'offre par l'émergence de projets tels que la maison de santé ou pôle de santé.
- Des structures spécialisées dans l'accueil des personnes handicapées.
- Une concentration des spécialistes à Vannes.



PARTIE 4 LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

4.1 UNE OFFRE CULTURELLE DIVERSIFIEE MAIS HETEROGENE

Des équipements structurants le territoire, mais des déséquilibres certains

Un territoire bien équipé mais une offre relativement centralisée en cœur d'agglomération. La répartition des équipements culturels et sportifs participe à la structuration du territoire de l'agglomération. Aujourd'hui, on observe que le cœur de l'agglomération, notamment avec le théâtre Anne de Bretagne et le palais des arts et des congrès à Vannes, le centre culturel « Le Dôme » et la salle de musiques actuelles « L'Echonova » (SMAC) à Saint-Avé, et le pourtour du golfe du Morbihan concentrent une majorité des lieux de diffusion culturelle. Sur la presqu'île de Rhuys, la compétence « culture » était portée par l'ancienne intercommunalité ce qui a permis le développement d'une politique culturelle depuis des années avec notamment un équipement phare, « L'Hermine », comprenant la médiathèque, une salle de spectacle, des salles pour le conservatoire, un cinéma. Cet équipement est à présent de compétence communale. Très récemment, à Theix Noyal a ouvert un nouvel équipement intégré « La Passerelle » qui vient compléter cette offre. L'offre d'équipements culturels sur la partie Nord du territoire est davantage concentrée sur les pôles d'Elven et Grand-Champ.

7
espaces
de
diffusion

On compte 7 espaces de diffusion et création de spectacles vivants :

- Théâtre Anne de Bretagne, Vannes, 850 places assises,
- L'Echonova à Saint-Avé avec 600 places en salle de concerts,
- Le Dôme à Saint-Avé avec 400 places assises (600 places debout),
- La Lucarne, Arradon, 300 places assises,
- Espace 2000 - Célestin Blévin, Grand-Champ, 1000 places,
- Le Cairn, Larmor-Baden, 120 places,
- Le Carré d'art, Elven, 280 places assises et 567 debout.

A cela s'ajoute des équipements intégrés qui sont des espaces où coexistent plusieurs services (bibliothèque, salle de spectacle, cinéma...) :

- La Passerelle, Theix-Noyal,
- Grain de Sel (256 places) et Ti Anna, Séné,
- Espace culturel l'Hermine, Sarzeau,
- Le Palais des Arts (PAC), Vannes,
- Le Triskell, Ploeren,
- Ti ar Vro Bro Gwened / Maison de la culture bretonne,
- Espace culturel Keruzen, Saint-Gildas-de-Rhuys.

8
Équipe-
ments
intégrés
musées

Plusieurs équipements viennent compléter cette offre, notamment dans les pôles pour soutenir la pratique culturelle et vie associative, essentiels pour maintenir la vie sociale et l'attractivité des communes tout au long de l'année. Voici un aperçu des projets en cours :

- *Plescop* : un futur espace culturel et créatif, Le Poulpe, devrait ouvrir au printemps 2025 dans l'ancienne école Sainte-Anne, en centre-ville. Il comprendra des salles dédiées aux activités culturelles, le foyer des jeunes et la salle de spectacles. Le hall a été pensé comme un lieu modulable, qui accueillera des expositions, un bar associatif.
- *Elven* : une étude est en cours concernant un pôle culturel qui serait animé par le centre socio-culturel (regroupant plus de 100 adhérents) avec des salles pour la pratique de la danse, théâtre, chant, ainsi que des bureaux.
- *Arradon* : les locaux associatifs étant vétustes et énergivores, la municipalité porte le projet de Maison des Associations en cours de réalisation afin d'offrir de meilleures conditions et soutenir la dynamique associative.
- *Séné* : projet d'une école de musique et d'arts.
- *Le Tour-du-Parc* : projet d'une salle polyvalente
- *L'Île-aux-Moines* : projet d'une salle de spectacle (220 places).
- *Locqueltas* : création d'une maison des associations dans l'école publique.

Des équipements de proximité et ayant également un rôle dans l'animation touristique se développent. C'est le cas pour l'île d'Arz, qui a besoin d'un nouvel équipement culturel, d'un lieu pour se retrouver notamment pendant la saison estivale pendant laquelle les salles sont très utilisées ou Arzon avec le projet de reconstruire une salle de spectacle (300 places) à la place de la maison du port.

Le spectacle vivant sur la voie des transitions pour encourager et faciliter la transition énergétique des subventions sont attribuées (CRTE, etc.). Aussi, certains acteurs cherchent à améliorer leurs pratiques comme le Festival de la Part Belle à Sarzeau qui est sur une démarche « 0 énergie et 0 déchets » ou l'Echonova qui a fait le choix, pour des raisons d'économie d'énergie, de ne pas proposer de concert en Janvier.

L'économie du spectacle évolue, les besoins également notamment sur la période post-Covid-19 avec une augmentation importante des cachets des artistes. Chaque salle doit réussir à trouver sa place dans ce contexte territorial.

Pour une agglomération de la taille de l'Agglomération, l'équipement proposant la plus grande capacité d'accueil se situe en dehors du cœur d'agglomération (Espace 2000 à Grand-Champ, 1275 personnes), et le site du Chorus situé sur le littoral sera à très long terme être soumis au risque de submersion marine. Dans cette perspective, et au regard de l'évolution des pratiques culturelles liées à des modes de vie plus urbains, la création d'un équipement de grande capacité d'accueil pourrait constituer une infrastructure à anticiper. Ce type de projet implique d'associer les territoires de la Bretagne Sud pour déterminer l'emplacement et le type d'équipement pouvant répondre à ce besoin.



Équipements culturels - Carte issue du dossier de candidature d'Arts et d'Histoire 2023

Un réseau de médiathèques, comme outils culturel de proximité

Le réseau des médiathèques, structuré par l'agglomération, est le résultat d'un travail concerté avec les communes. Il contribue, aujourd'hui, sur l'ensemble du territoire, à offrir un service de proximité de qualité et il est un véritable relais dynamique de diffusion des politiques culturelles. Ce maillage de réseaux de 33 médiathèques communales s'organise sur le territoire par pôle. Seules 4 communes ne participent à ce réseau (Brandivy, Larmor-Baden, l'Ile-aux-Moines, Arzon). Ce réseau communautaire permet un accroissement des services aux usagers (navette de livres, plateforme, services numériques, etc.) et aux professionnels (formation, soutien, etc.). Un schéma de lecture publique est envisagé à l'échelle de l'Agglomération pour améliorer cette offre et définir les orientations à la coopération en matière de bibliothèques.

Les médiathèques accueillent des projets croisant création artistique et valorisation de l'architecture et du patrimoine. Certaines se rapprochent de la vocation de FabLab avec une proposition de prêt de tablettes numériques et d'instruments de musique numériques, ou l'utilisation d'imprimantes 3D.

Plusieurs communes ont le projet d'améliorer leur médiathèque notamment sur les questions énergétiques (rénovation, branchement à un réseau de chaleur, etc.). Aussi, certains nouveaux bâtis sont en réflexion pour répondre au mieux aux besoins des usagers et contribuer à la dynamique des bourgs, c'est le cas à Brandivy avec le projet de création d'une médiathèque associée à la maison des associations, à Treffléan où la médiathèque serait déplacée et à Locqueltas avec un nouveau bâtiment en cœur de bourg.

30 000
emprunteurs
actifs (2022)

33
Bibliothèques
de lecture
publique

Mise en réseau des médiathèques Golfe du Morbihan - Vannes agglomération



Réalisation : Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, 21/06/2018



Médiathèques : Le Bono, Saint-Nolff,
Larmor-Baden, La Trinité-Surzur

Des musées et centre d'interprétation venant conforter le rayonnement de l'agglomération

Le territoire compte 7 musées dont 3 à Vannes (Musée des Beaux-arts, la Cohue, Musée d'histoire et d'archéologie, Château Gaillard), ainsi que le musée Marins et Capitaines (Île-d'Arz), musée des passions et des ailes (Baden), l'aéromusée (Monterblanc) et le musée de l'EPSM (Saint-Avé). 5 centres d'interprétation sont également identifiés : le domaine de Suscinio (Sarzeau), la Réserve Naturelle Nationale des marais de Séné, Limur (Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine), la maison de la nature (Vannes) et l'espace associatif Napoléon (Colpo). Le récent équipement Ostréapolis du Tour-du-Parc, ouvert en 2024, s'ajoute à cette liste.

6 musées

L'offre de musées et de centres d'interprétation se réinvente avec nouveaux équipements et de nouvelles démarches.

En 2022, un centre d'interprétation du patrimoine (CIAP), à l'hôtel de Limur à Vannes est inauguré et propose aux visiteurs, sur 300 m², une plongée au cœur de l'agglomération, de l'Antiquité à nos jours afin de mieux comprendre la construction du territoire et son histoire.

6 centres d'interprétation

Un lieu de production viticole mais aussi d'étude, de médiation et de valorisation patrimoniale de l'histoire viticole s'anime à Sarzeau. Une première cuvée a été mise en bouteilles en 2023.

Entre 2022 et 2023, sur l'Île-d'Arz, un musée à ciel ouvert a été expérimenté pour proposer un nouveau regard sur le paysage du golfe et l'art contemporain en accueillant l'exposition de Daniel Buren. Le souhait de la municipalité serait que cela devienne un événement régulier, tel une biennale d'art contemporain.

La Micro-Folie des Îles du Ponant est la première Micro-Folie itinérante. Installée à bord du Notre-Dame-de-Rumengol - une gabarre classée monument historique du patrimoine maritime breton, cette Micro-Folie a, entre septembre 2022 et juin 2023, fait escale dans les 11 îles bretonnes habitées à l'année dont l'Île-aux-Moines et l'Île-d'Arz.

En 2024, à Le Tour-du-Parc, Ostréapolis, un centre d'interprétation dédié à l'ostréiculture et plus largement aux produits de la mer, ouvre. Il s'agit d'un outil de découverte et de compréhension des métiers, des savoir-faire, de la production, des paysages et des écosystèmes de l'agglomération.

En 2025, le musée des Beaux-Arts devrait intégrer un autre lieu emblématique de la ville, le "Château de l'Hermine", un projet architectural et scénographique exceptionnel au cœur de Vannes.

Ces nouvelles offres viennent également conforter la volonté de développer une offre touristique expérientielle via notamment des circuits de médiation culturelle et historique.



Des labellisations du patrimoine et de l'identité du territoire

Des labellisations pour valoriser les spécificités du territoire et sensibiliser à cette culture. Portée par ces richesses patrimoniales et naturelles, l'agglomération a exprimé son ambition de faire reconnaître ce territoire exceptionnel au travers du label « Pays d'Art et d'Histoire ». Le territoire s'engage sur dix ans avec un projet articulé autour de trois thématiques : habiter le territoire, révéler son identité et transmettre les savoir-faire. Dans le cadre de la candidature des Mégalithes de Carnac et des Rives du Morbihan au Patrimoine mondial de l'Unesco, Paysages de mégalithes mène des actions d'éducation artistique et culturelle pour valoriser ce patrimoine unique, renforcer son appropriation auprès des habitants et sensibiliser le jeune public.

Ces nouvelles labellisations et reconnaissances s'inscrivent également dans une volonté de renforcer la notoriété culturelle et patrimoniale du territoire. Suite à la hausse de l'attractivité enregistrée après le classement en « Parc Naturel Régional », l'enjeu est de pouvoir accompagner cette hausse de la fréquentation pour être en accord avec le niveau de pressions supportables par les milieux, face aux flux de visiteurs aussi bien sur les sites, que par les besoins en logements, en transports, etc. Cette vigilance est nettement exprimée par plusieurs acteurs en particulier sur certains points du golfe comme à Arzon ou Larmor-Baden.



Tiers-lieux culturels

Le tiers-lieu revêt de multiples formes et intègre plusieurs fonctions selon les besoins des acteurs et du territoire : le coworking, le FabLab, l'espace de co-création, la formation, l'accompagnement sur l'appropriation du numérique et l'accès aux services dématérialisés, l'espace d'exposition et de démonstration, etc. Ces dernières années, ces structures sont devenues un enjeu d'aménagement du fait de leur capacité à créer les conditions favorables au développement d'activités économiques et du lien social, y compris dans les zones rurales. Ces lieux hybrides contribuent ainsi à la redynamisation de leur territoire et la revitalisation urbaine.

2
tiers lieux

Sur le territoire, il existe un tiers-lieu culturel, « Bref Rive Gauche » à Vannes portant des ateliers d'artistes et un lieu de diffusion de pratique culturelle. Deux tiers lieux ont fermé récemment « La Cimenterie » à Theix Noyal et la Villa Gregam » à Grand-Champ. Ce dernier a été un tiers-lieu éphémère de création d'arts plastiques implanté sur un site en reconversion urbaine. « Le Hangar » (Vannes) devrait ouvrir en 2024 avec la coloration « art du spectacle ». Situé près de la gare, il sera associé à une brasserie. A Sarzeau, il existe « la Pépiterre », lieu pépinière d'activités culturelles, artisanales. Des projets de tiers-lieux existent à Saint-Armel, Arzon, etc.



« La Pépiterre » (Sarzeau)



« Bref Rive Gauche » (Vannes)

Le patrimoine culturel immatériel

Avec la labellisation « Pays d'art et d'histoire » la valorisation des pratiques culturelles traditionnelles a permis de souligner l'intérêt de la musique et du chant (au travers du Bagad de Vannes, ou des Fest-noz), des langues (le breton vannetais et le gallo), des sports et jeux (dont la boule ou la lutte bretonne), de la danse, de la gastronomie, des savoir-faire, de la toponymie, des rites sociaux, du conte, etc. soit autant de pratiques diversifiées du patrimoine culturel immatériel (PCI). Leur expression portée en grande partie par le tissu associatif participe à l'incarnation des lieux, à la transmission et à l'appropriation du patrimoine par les visiteurs et surtout les habitants en les intégrant dans la médiation.

Restauration de bateaux traditionnels en bois, Chantier du Guip à L'île-aux-Moins (E.Blanchet)
Soirée conté, Grand-Champ (L.Rouxel)



Des événements animant le territoire toute l'année

Les spectacles vivants toute l'année

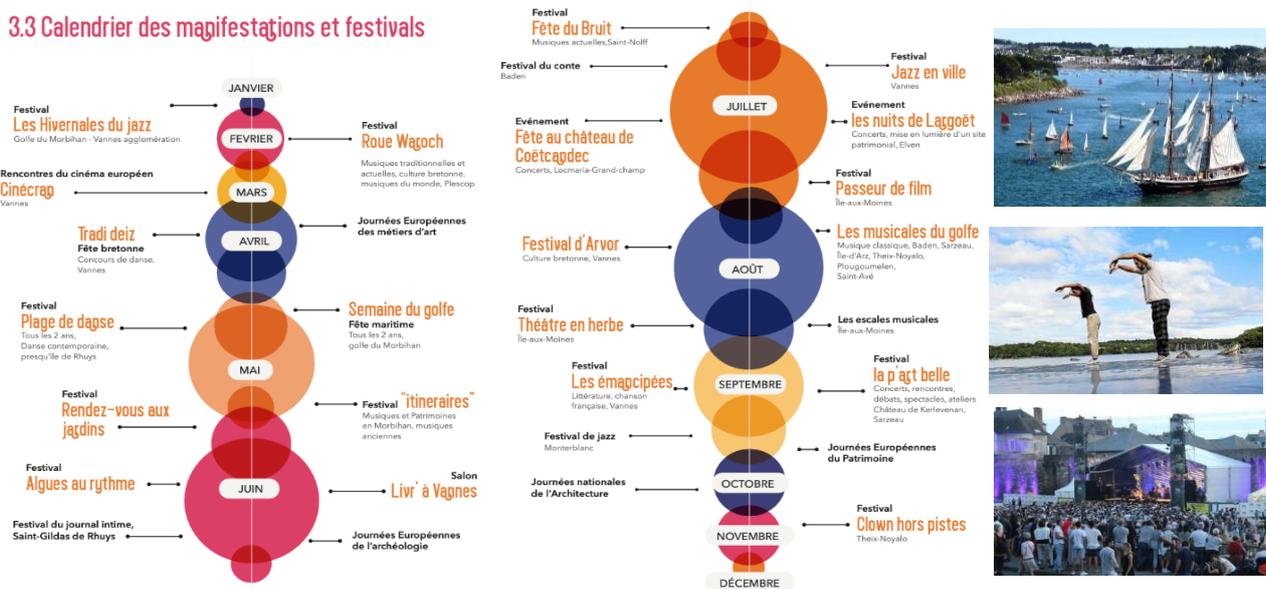
Le calendrier des manifestations et festivals met en évidence la richesse des pratiques proposées. Cette offre peut s'illustrer par exemple à Sarzeau où la programmation intègre une vingtaine de spectacles par an. Le festival « Plages de danse », compte une douzaine de spectacles- sur 4 jours (à l'Ascension) pour environ 6.000 spectateurs. Le festival des « Hivernales du Jazz » se déroule tous les ans entre janvier et juin, sur une période de deux à trois semaines. Ce festival génère environ 15 à 20 concerts et draine entre 3.500 et 4.000 participants-spectateurs. Cette succession de rencontres culturelles est également vécue ailleurs sur le territoire avec un rayonnement à différents niveaux, comme La Fête du Bruit à Saint-Nolff qui accueille plus de 50 000 festivaliers sur 3 jours en plein air en juillet, ou la fête du bourg et du second empire à Colpo autour.

La semaine du Golfe du Morbihan est un événement maritime international, une fête culturelle et populaire. Plus d'un millier de bateaux traditionnels et classiques naviguent tous les jours. C'est une fête maritime "éclatée" sur plusieurs sites qui anime l'ensemble du Golfe du Morbihan. En 2023 elle a attiré pas moins de 250 000 visiteurs. Cette fréquentation hors norme, sur une aile de saison touristique (mai), a un impact important pour les commerçants, restaurateurs et hébergements. Néanmoins, le flux se limite aux zones à proximité des ports, et de la côte. Ces secteurs sont impactés par un accueil important de touristes et par une des difficultés de circulation (notamment sur la presqu'île de Rhuys ou dans le centre de Vannes). Des systèmes de stationnements associés à des navettes sont mis en place dans les sites plus contraints et très fréquentés (Arzon, Séné, Baden, Larmor-Baden, Vannes, etc.).

250 000
visiteurs lors de la
semaine du golfe
en 2023

Les événements culturels sur le territoire (Pays d'Art et d'Histoire)

3.3 Calendrier des manifestations et festivals



4.2 UN TERRITOIRE SPORTIF AVEC DES EQUIPEMENTS HETEROGENES

Une pratique du sport importante, dès le plus jeune âge

Un territoire où la pratique sportive est importante. On compte 58 000 licenciés sportifs sur le territoire soit près d'un tiers des habitants de l'agglomération. Des tendances nouvelles sont repérées : les habitants sont de plus en plus mobiles pour aller chercher le sport recherché, le nombre de licenciés a diminué post-Covid, le sport inorganisé, en pratique libre est en croissance (trail, marche, course extérieure, etc.).

58 000
licenciés

Et ce dès le plus jeune âge grâce notamment à d'importants dispositifs sportifs éducatifs, une très grande offre est mise à disposition des écoles de l'Agglomération : 95% des écoles en bénéficie. Chaque année 15 000 enfants participent à l'un des 3 dispositifs (vélo, natation, voile). L'Agglomération prend en charge le transport en plus de l'accès à ces installations sportives.

15 000
enfants
bénéficient
des dispositifs
sportifs



Un bon maillage d'équipements sportifs mais vieillissants et pour certains saturés.

Le ratio équipement est relativement bon 3.53/ 1 000 hab, supérieur à la région Bretagne (2.93 équipements pour 1000 habitants) mais en-deçà de la moyenne départementale (4.08 équipements pour 1000 habitants). Les communes les mieux dotées, au regard de ce taux, sont l'Ile-d'Arz du fait de sa spécificité insulaire, puis viennent des communes touristiques pour lesquelles les équipements sportifs et de loisirs répondent à la fois aux besoins des habitants et de touristes, tels que Saint-Gildas-de-Rhuys, Arzon, Larmor-Baden, etc. Si les communes les moins bien dotées en relatif sont celles de du cœur d'agglomération (Vannes, Ploeren, Saint-Avé, Plescop, etc.), elles possèdent néanmoins de nombreux équipements sportifs. Les communes ayant eu une croissance démographique récente, comme Elven, pallient leur manque par une coopération avec les communes proches.

600
Equipements
sportifs en 2021
(INSEE)

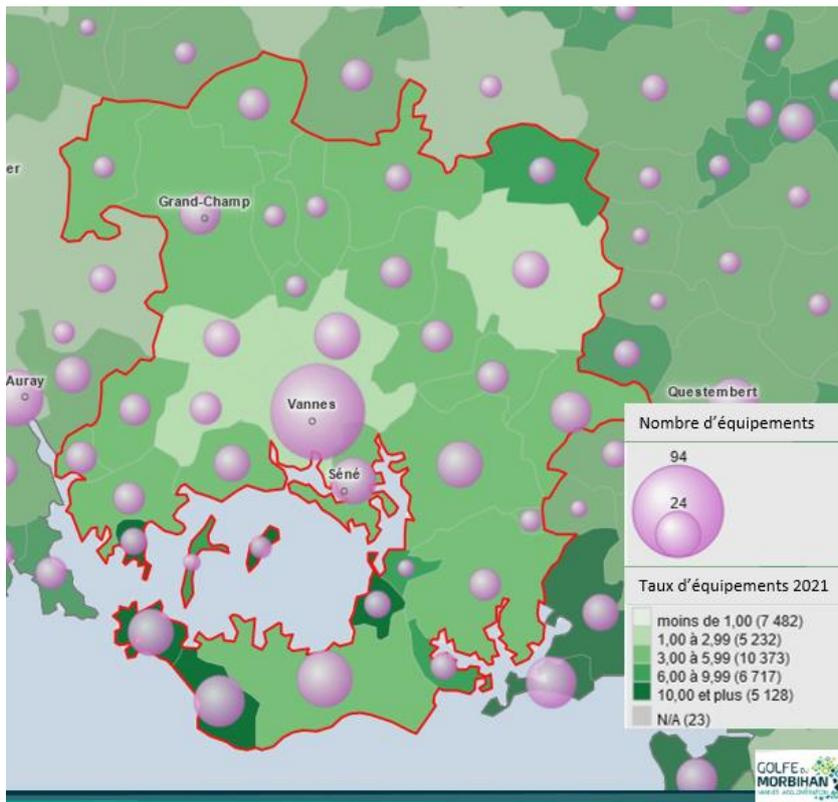
L'évolution du tissu associatif a soutenu l'essor d'ententes entre communes, avec une spécialisation d'un site de pratiques pour des pratiquants de plusieurs horizons. Cette coopération se présente par exemples à La Trinité-Surzur qui est le terrain de rugby du secteur, à Sulniac qui dispose d'une salle de gymnastique et de danse pour plusieurs communes, à Plougoumelen qui a une offre de qualité dont un mur d'escalade référencé.

2.93
Équipements
pour 1000
habitants

Des équipements communautaires d'envergure sont repartis sur le territoire comme la piste de BMX à Sarzeau, le golf à Baden, 4 bases nautiques (Séné, Arradon, Baden, Sarzeau), 5 piscines (2 à Vannes, Grand-Champ, Elven, Surzur) et la base de loisirs "étang de la forêt" à Brandivy. Des communes disposent d'équipements rares sur le territoire comme à Saint-Nolff (stand de tir, site de moto cross).

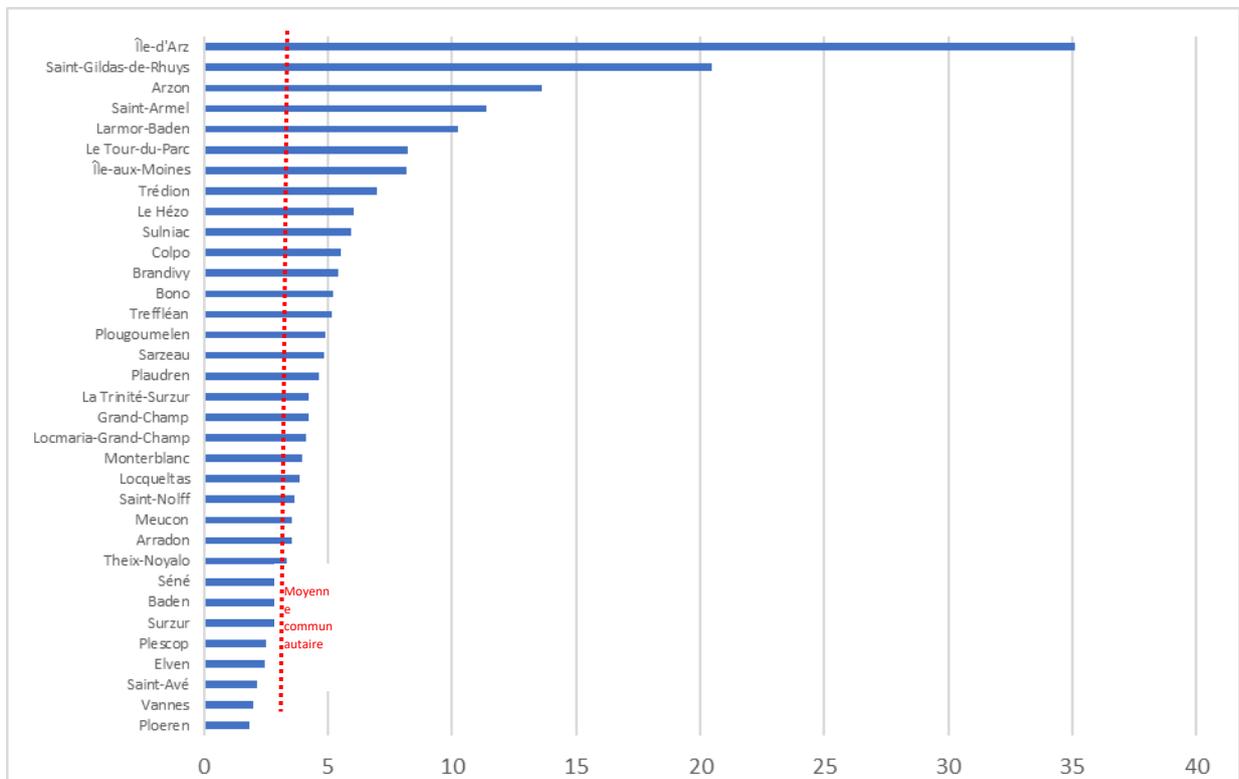
Des besoins d'équipements sportifs sont émis par l'UBS, en vue l'essor du pôle de formation supérieur et du nombre d'étudiants croissants. Plusieurs pistes sont en réflexion la construction de nouveaux équipements ou la mutualisation avec les équipements de Vannes ou des communes aux alentours. Cette question de la mutualisation et de coopération est de plus en plus d'actualité, par exemple pour Elven et Trédion pour l'accueil des équipes de basket, pour l'utilisation de la salle de gym de Sulniac pour plusieurs communes.

Nombre et taux d'équipements sportifs et de loisirs en 2021 (INSEE)



Donnée INSEE et carte : www.géoclip.fr

Photos issues de www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



Taux d'équipements sportifs et de loisirs par commune – 2021 (INSEE)

Les projets pour compléter cette offre et l'adapter à la croissance démographique

Le rugby, sport phare qui place Vannes sur la scène nationale avec le Rugby Club Vannetais (RCV), bénéficie d'infrastructures au sein de la ville centre. La capacité d'accueil du stade la Rabine est atteinte fréquemment avec une moyenne de 11 500 personnes par match sur la saison 2023-2024 (Pro2D). En lien avec l'objectif d'accession en élite (Top14) concrétisé à la fin de la saison 2023-2024, une nouvelle tribune est envisagée pour ce stade de centre-ville et ainsi accueillir 12 000 personnes. Entre la gare et la RN165, le centre formation des joueurs de rugby professionnels, a été réaménagé récemment sans hébergements attenants.



Le pôle "vélo" se consolide avec la construction d'une 2e piste de BMX associé à un pumptrack à Vannes à proximité du vélodrome.

La mutation de la base de loisirs de l'étang à Brandivy, puisque les activités nautiques sont très restreintes pour préserver des espaces de biodiversité, mais de nouvelles activités "sport nature" prennent leur essor comme la tyrolienne, le vélo, la course d'orientation, etc.

Plusieurs créations d'équipements sont à également venir : Ploeren, Plescop, Theix-Noyal, Saint-Avé, etc. Ils répondent aux besoins des communes moins bien dotées et à Vannes dont certains équipements sont saturés.

- Saint-Avé : pour faire face à l'augmentation de la population et répondre à l'évolution des pratiques sportives, le nouveau complexe de Kerozer est en cours de construction et s'étend à terme sur 7ha. Il comprend un pôle football et pôle athlétisme. Ce projet d'envergure répond également aux besoins de communes proches (Meucon, Locquetas, Monterblanc, Saint-Nolff, etc.).
- Plescop : avec la création de 2 salles de sport de raquette, l'une pour le tennis de table (2e équipe départementale, 80% des adhérents ne sont pas plescopais) et l'autre pour le tennis. Les travaux débutent en 2024.
- Theix-Noyal : la création d'un pôle sportif municipal (salle de boxe, judo, danse et salles de réunion) et privé (squash, padel, etc.). Un espace de coworking ouvrira également sur ce site en juin 2026. Ce pôle situé au sud de la commune fait l'objet d'une reconversion progressive en tant qu'ancienne cimenterie transformé un temps en tiers-lieu culturel, pour être dédié aux sports.
- Le Tour-du-Parc : un projet d'une nouvelle salle de sport (gym, tennis de table, yoga, etc.), voire sur l'ancienne lagune d'un téléski nautique pour revaloriser le site.
- Des aménagements de loisirs et de sports comme des pump-track émergent à plusieurs endroits sur le territoire comme à Trédion, Monterblanc, Vannes, etc.

Ces nombreux projets posent la question de la mutualisation et de l'usage des équipements (provenance des adhérents, fréquence, etc.)

Un territoire ayant les atouts le développement de sports de plein air

Un territoire est propice à la pratique de sport nature du fait des nombreux parcours possibles à pieds ou vélo, on retrouve :

- Des GR littoraux (GR 34) et ruraux (GR 38),
- Une voie verte littorale (V45) ainsi qu'un maillage de pistes cyclables,
- Des parcours de trails comme dans le secteur de Grand-Champ où depuis 2019, 14 circuits sont ouverts et balisés,
- 9 parcours Gravel (vélo de route et VTT) de 20 à 210 km au départ de Vannes, Baden et Grand-Champ, qui ont obtenus la labellisation attribuée par la Fédération Française de Cyclisme en 2022, devenant ainsi le deuxième Espace Gravel FFC labellisé en France.

Ces parcours contribuent à des destinations touristiques mais sont aussi fréquemment empruntés pour les habitants à l'année.

Ces sites sont voués à l'organisation d'évènements à fort rayonnement, dont les plus notables sont :

- Le trail ultra marin, qui a lieu tous les ans et référencé au niveau national (3 000 trailers), sa structuration est en cours pour parfaire l'organisation des courses. C'est également un évènement économique puisqu'en 2023, ce sont 50 000 visiteurs sur 3 jours qui ont assistés à l'évènement ;
- Le marathon de Vannes (5 000 coureurs) / et le semi-marathon Auray-Vannes (3 000 coureurs).

Le bon équilibre entre l'accueil de ce type d'évènement et la protection des sites traversés par les parcours est un enjeu fort.



Des équipements ayant également un rôle dans l'accueil touristique et qui sont impactés par la saisonnalité. Les piscines permettent une pratique continue de la natation, leur fréquentation en été est soumise aux conditions météo, en particulier celle de Surzur qui est qualifiée d'« équipement parapluie » lors de mauvais temps. Les golfs de Baden (GMVA : practice/6 trous) et de Saint-Gildas-de-Rhuys (société privée) et de Theix sont aussi prisés par les visiteurs. On observe également un usage amplifié des terrains de tennis sur le littoral pendant la saison estivale.

Le golfe comme les chemins littoraux sont « victime de leurs succès » et subissent une surfréquentation notamment sur la période estivale. Pour mieux encadrer les nombreux bateaux, voiliers, kayaks, etc. des règles de navigations sont établies pour limiter l'impact sur l'environnement et assurer la sécurité (vitesse limitée, zone interdite de navigation, etc.).

Une mobilisation face aux enjeux environnementaux et énergétiques

La maîtrise de l'énergie est la priorité n° 1 du PCAET. Ainsi, le document vise à engager une lutte contre les gaspillages énergétiques et les consommations inutiles. Des équipements et des pratiques sont engagées dans cette adaptation aux enjeux environnementaux, un travail important de rénovation énergétique des équipements est en cours, etc.

A RETENIR

- Des évènements culturels et sportifs animant le territoire toute l'année et contribuant à son rayonnement.
- Le réseau des médiathèques est le résultat réussi d'un travail concerté.
- La répartition des équipements culturels et sportifs participe à la mise en réseau de secteurs au sein du territoire de l'agglomération.
- Plusieurs équipements sont en projet venant compléter l'offre notamment dans les pôles.
- De nouveaux musées et centres d'interprétation viennent conforter la volonté de développer une offre touristique expérientielle.
- Des labellisations pour valoriser les spécificités du territoire et sensibiliser aux pratiques culturelles.
- Une offre culturelle non homogène, avec des secteurs ruraux moins bien dotés créant des déséquilibres territoriaux et une iniquité au rapport à la culture.
- Des installations et des pratiques sportives et culturelles aux impacts substantiels sur l'environnement et les besoins en énergie.

PARTIE 5

Les services publics à la population

5.1 SERVICES PUBLICS

L'organisation des services publics sur le territoire repose d'une part sur le maillage communal avec la présence d'une mairie dans chaque commune et des services communautaires de l'Agglomération dont le siège est basé au PIBS de Vannes, et d'autre part la présence d'un ensemble d'acteurs publics rattachés à la ville de Vannes en tant que Préfecture du Morbihan.

Vannes, Ville préfecture

Vannes compte de nombreuses institutions administratives et judiciaires. Il s'agit en premier de la ville Préfecture du Morbihan, à laquelle est adossée les services de l'État (DDTM, DDETS, DDPP, ARS, Gendarmerie, etc.), le Conseil départemental du Morbihan et la Trésorerie générale. Elle possède un Palais de justice disposant d'un Tribunal de grande instance, d'un Tribunal d'instance, d'un Tribunal de commerce, d'un Conseil de prud'hommes. La ville dispose également de la Chambre des huissiers du Morbihan, la Chambre des notaires du Morbihan, la Chambre de commerce et d'industrie, de la Chambre de métiers et de l'artisanat du Morbihan, la Chambre d'agriculture, etc. A noter que ces institutions sont basées au sein de la ville, structurant des quartiers d'activités important comme par exemple le secteur de Tréhorzec qui réunit l'espace des Métiers et de l'Innovation ainsi que la cité de l'agriculture.

France Services

Les sites France Services regroupe tout ou partie des neuf opérateurs nationaux (Assurance maladie, Allocations familiales, Mutualité sociale agricole, Pôle emploi, Assurance retraite, Ministère de l'intérieur, Justice, Finances publiques, La Poste, etc.). Ces sites permettent l'accès de services aux publics et de proposer un accueil dans un lieu par des personnes formées pour effectuer ses démarches du quotidien. Ce sont aussi des lieux ressources pour les demandeurs d'emploi et les entreprises du territoire avec une mise à disposition d'ordinateurs, bureaux, salles de réunion avec visioconférence, etc.

Golfe du Morbihan-Vannes agglomération a pour volonté de mailler son territoire afin que chaque habitant puisse accéder en moins de 20 minutes à des services publics de proximité.

Sur le territoire, 4 France Services existent :

- *Argoët info services* à Elven, en cœur de ville, le bâtiment de plus de 180 m² présente 4 bureaux confidentiels, un vaste espace d'accueil et de travail partagé avec des ordinateurs en accès libre et une salle de réunion.
- *Loc'h info services* à Grand-Champ, propose dans un même lieu un ensemble de services de proximité et un accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne.
- *Rhuys info services* à Sarzeau, aujourd'hui est basé dans la zone de Kerollaire. Des travaux sont en cours dans un bâtiment place Marie Le Franc pour recentrer les services dans le cœur de bourg. C'est également un espace de travail partagé, des bureaux et salles de réunions disponibles sur réservation.
- *Ty info services*, est une info services multi-sites qui offre des permanences dans 8 communes de l'ouest de Vannes



5.2 EQUIPEMENTS DE SECURITE CIVILE

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Le SDACR (Schéma Départemental d'Analyse et de Couverture des Risques, de 2014) dresse l'inventaire des risques de toute nature pour la sécurité des personnes et des biens auxquels doit faire face le SDIS dans le Département. Il détermine également les objectifs de couverture opérationnelle. A ce titre, le SDIS56 étudie l'évolution de la couverture opérationnelle de l'agglomération Vannetaise pour assurer une meilleure couverture du risque. Il est question de repositionner, fusionner ou adapter les centres d'incendie et de secours périphériques pour permettre une meilleure couverture du risque eu égard aux évolutions de la population et des activités. Des aménagements ou création d'équipements et infrastructures pour garantir un niveau de secours adaptés sont également en réflexion. Enfin, le repositionnement des centres d'incendie et de secours de Ploeren et de Surzur est également étudié.

Caserne et gendarmerie

Comme le précise la démarche Petite Ville de Demain, Elven a besoin d'adapter ses équipements existants au regard de l'augmentation de la population comme la mutation et l'optimisation des casernes de gendarmerie et SDIS. Le projet Lann Guinet au sud de la commune (hors périmètre ORT) répond à ces objectifs en accueillant prochainement le nouveau centre d'incendie et de secours et bientôt à la future caserne de gendarmerie. Il est important que la caserne soit au plus proche d'un échangeur pour améliorer les conditions d'exercice des gendarmes comme des secours. Pour les communes « Petite Ville de Demain », sera mis en place un « Contrat de sécurité » en lien avec la Gendarmerie Nationale.

Projet de centre pénitencier à Vannes

En France, malgré un accroissement du nombre de places en détention ces dernières années, le taux de densité carcéral reste élevé. Pour répondre aux problématiques de surpopulation et afin de faire évoluer le parc pénitentiaire, l'État a mis en place un Plan Immobilier Pénitentiaire. Les besoins identifiés dans le département du Morbihan sont de 550 places supplémentaires. La maison d'arrêt de Vannes a une capacité de 50 places et souffre de vétusté et de surpopulation. Une réflexion globale a été menée sur le territoire des agglomérations de Lorient et de Vannes, consistant à rechercher des zones potentielles d'accueil d'un établissement pénitentiaire.

Six sites ont fait l'objet d'une analyse préalable dans le département du Morbihan. **Le site de Chapeau Rouge a été retenu**, situé au Nord-Est du territoire de la commune de Vannes, à proximité immédiate de l'échangeur du Liziec. La capacité de l'établissement pénitentiaire est de 550 détenus et d'environ 380 salariés. Sa surface de plancher sera d'environ 38 000 m² sur une superficie de 16 ha. Le démarrage des travaux est prévu en 2025 et la fin des travaux pour 2027.

Les dispositions du PLU ont été modifiées récemment pour permettre la réalisation de ce projet. Le centre pénitentiaire relève des Projets d'Envergure Nationale ou Européenne (PENE) défini dans l'arrêté paru au 31 mai 2024.

550
Détenus

380
Salariés

16ha
d'emprise pour le
centre pénitencier

2027
Fin des travaux

Plan général des travaux

-  Périmètre d'utilité publique
-  Limite emprise
-  Abords extérieurs
-  Mur d'enceinte
-  Parking
-  Limite communale
-  Ligne électrique 63 kV

PRINCIPES D'ACCES ET DE DESSERTE (Tracés des voies à adapter lors de l'aménagement du site)

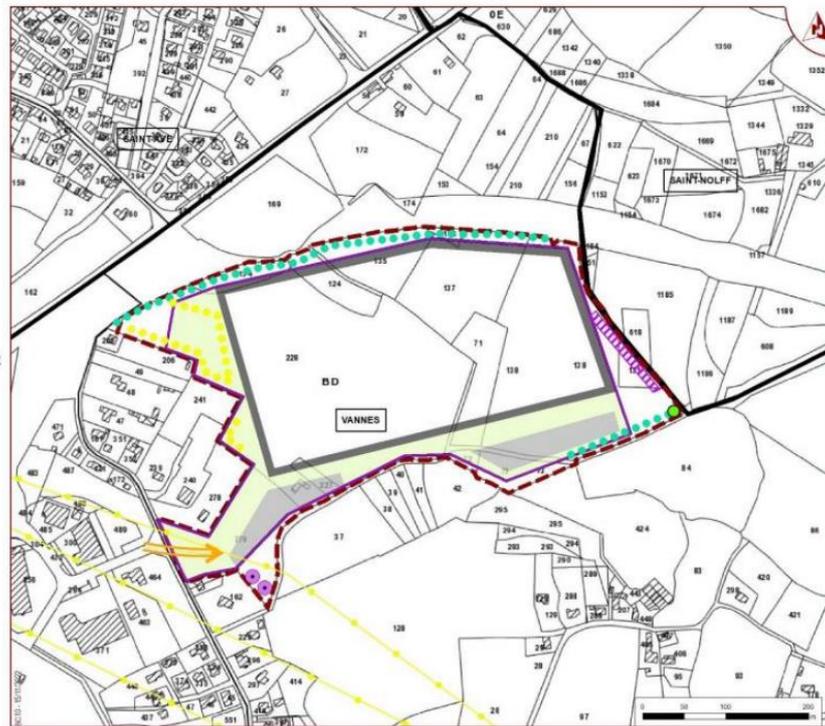
-  Voies d'accès (localisation indicative)

PRINCIPES PAYSAGERS ET ENVIRONNEMENTAUX (Aménagements paysagers à adapter lors de l'aménagement du site)

-  Conservation de la haie et de l'aire de défense écologique existante
-  Création d'une haie et d'une aire de défense écologique
-  Aménagements paysagers divers
-  Arbre protégé
-  Arbre planté



Fond de plan: BD Parcellaire, ESRI imagery



Plan d'aménagement du centre pénitencier de Vannes

Issue de la délibération n°39 – Projet de Centre Pénitencier - Note de synthèse

PARTIE 6

LE REGARD DES ÉLUS ET DES HABITANTS

LE REGARD DES ELUS

Une perception ni-positive, ni-négative des équipements et services

QUESTION 5

Quels sont les principaux atouts du territoire ?
Plusieurs réponses possibles - 468 répondants



AUTRES RÉPONSES

- 13% Ses équipements, services et commerces de proximité
- 12% Sa biodiversité
- 11% Sa vie culturelle
- 8% Son offre de services de santé de proximité
- 6% Son agriculture
- 4% Son réseau routier
- 4% Son marché de l'emploi
- 3% Sa population étudiante et son offre de formation supérieure
- 1% Autre (vie associative)

QUESTION 6

Quels sont les principales faiblesses du territoire ?
Plusieurs réponses possibles - 468 répondants

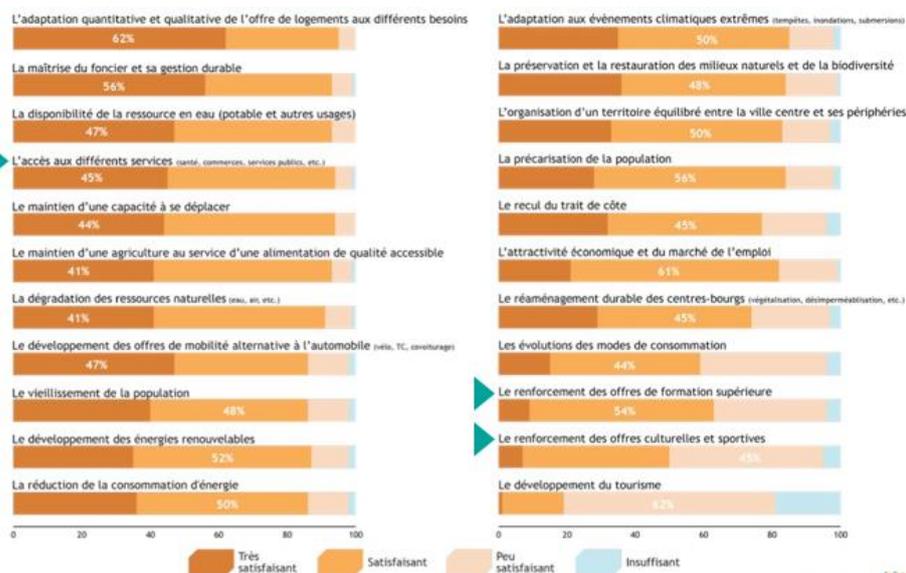


AUTRES RÉPONSES

- 6% Sa connexion au grand réseau de transport
- 6% Sa population étudiante et son offre de formation supérieure
- 5% Ses équipements, services et commerces de proximité
- 5% Sa vie culturelle
- 4% Autre (mobilités douces ; déséquilibre Vannes - reste du territoire ; stationnement ; etc.)

QUESTION 15

De quelle manière le territoire de l'Agglomération devra-t-il répondre dans les prochaines années à chacun de ces enjeux ?
Une seule réponse possible par proposition
Entre 434 et 441 répondants



Les équipements et services ne sont pas perçus (QUESTION 5) comme un atout majeur (en premier lieu, c'est la qualité de vie, les patrimoines naturels et des paysages qui ressortent) ni comme une des principales faiblesses (en premier, c'est le coût de l'immobilier et du foncier, l'offre de logement et l'offre de transport qui ressortent).

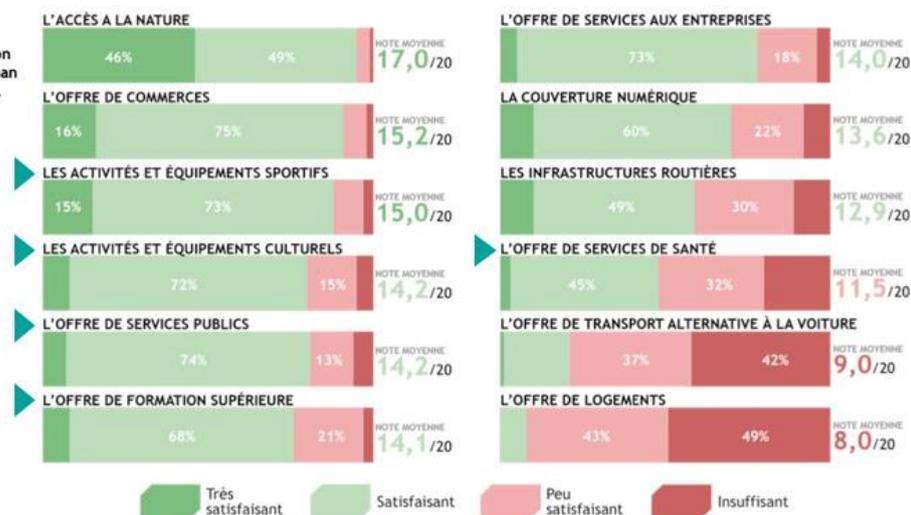
L'amélioration de l'accès aux services apparaît (QUESTION 15) toutefois être le 4e enjeu prioritaire (après l'offre de l'offre de logements, la maîtrise du foncier et la disponibilité de la ressource en eau) des prochaines années. A regarder plus précisément, les renforcements des offres de formation supérieure et celles culturelles et sportives sont en retrait dans les enjeux prioritaires. A noter que le sujet du

vieillesse de la population constitue une préoccupation (9e enjeu) qui renvoie en partie à l'offre de santé.

La diversité des équipements et services, des briques essentielles à la base de la qualité de vie ? du territoire

QUESTION 8

Quel est votre niveau de satisfaction sur le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération concernant...
Une seule réponse possible par proposition
Entre 438 et 445 répondants



Le niveau de satisfaction concernant l'offre d'équipements et services sur le territoire (QUESTION 8) est partagé entre plusieurs champs dont la plupart (sport, culture, services publiques, formation supérieure) affichent un bon niveau de satisfaction. Seule l'offre de santé apparaît en retrait sur cet indicateur. Cette perception est marquée plus nettement sur le secteur de la presqu'île de Rhuys où les besoins en offre de services de santé sont plus importants au regard de la population plus âgée que la moyenne du territoire.

Pour autant, avec une structure d'âge comparable, les élus du secteur Ouest du Golfe expriment le niveau de satisfaction le plus élevé du territoire pour ces services de santé. Cette nuance peut révéler l'engagement des élus de ce secteur Ouest du Golfe dans la mise en place d'un réseau de professionnels de santé pour l'accompagnement des seniors à domicile. Ce secteur bénéficie également de la proximité d'Auray. Par ailleurs, une seconde hypothèse qui expliquerait cet écart de satisfaction entre l'Ouest et l'Est du Golfe repose sur l'origine des élus qui sont arrivés en moyenne plus récemment sur la presqu'île de Rhuys en venant de villes mieux dotées en offre de santé que ce qu'ils ont à disposition sur leur secteur.

QUESTION 8

Quel est votre niveau de satisfaction sur le territoire de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération concernant...
Une seule réponse possible par proposition
Entre 438 et 445 répondants

VALEUR
MAX
VALEUR
MIN

REGARD
INFRA-TERITORIAL

L'ACCÈS À LA NATURE	17,0 /20	17,1 /20	17,2 /20	16,7 /20	16,9 /20	17,0 /20
L'OFFRE DE COMMERCES	15,6 /20	15,3 /20	15,2 /20	15,2 /20	14,7 /20	14,9 /20
ACTIVITÉS & EQTS. SPORTIFS	15,2 /20	14,8 /20	15,3 /20	15,0 /20	15,0 /20	14,8 /20
ACTIVITÉS & EQTS. CULTURELS	14,2 /20	14,5 /20	13,8 /20	13,8 /20	14,1 /20	14,4 /20
SERVICES PUBLICS	14,9 /20	14,6 /20	13,4 /20	14,4 /20	14,7 /20	12,9 /20
FORMATION SUPÉRIEURE	14,8 /20	13,7 /20	14,2 /20	14,1 /20	13,6 /20	13,2 /20
SERVICES AUX ENTREPRISES	14,2 /20	13,3 /20	14,7 /20	14,3 /20	14,2 /20	14,2 /20
COUVERTURE NUMÉRIQUE	14,7 /20	14,1 /20	13,4 /20	13,3 /20	14,3 /20	12,1 /20
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES	12,8 /20	14,1 /20	12,9 /20	13,0 /20	12,3 /20	13,2 /20
SERVICES DE SANTÉ	12,0 /20	13,1 /20	12,0 /20	13,0 /20	10,3 /20	09,4 /20
MOBILITÉS & TRANSPORTS COLLECTIFS	09,5 /20	09,7 /20	08,9 /20	08,2 /20	08,9 /20	08,6 /20
OFFRE DE LOGEMENTS	08,2 /20	07,0 /20	08,4 /20	08,6 /20	08,5 /20	07,3 /20

Une perception de l'armature territoriale qui met en évidence les pôles du territoire et des secteurs de proximité

QUESTION 11

Quelles communes constituent le territoire que vous considérez comme votre bassin de vie ?

PERCEPTION DE L'ARMATURE TERRITORIALE

Part des élus du territoire considérant les communes comme faisant partie de leur bassin de vie

- 80% Vannes
- De 20 à 25%
- De 15 à 20%
- De 12,5 à 15%
- De 10 à 12,5%
- De 7,5 à 10%
- Moins de 7,5%



L'attachement des élus à des communes de leurs bassins de vie (QUESTION 11) fait ressortir à la fois les pôles du territoire et des secteurs. Parmi les pôles du territoire, Vannes est la commune la plus fréquemment citée comme appartenant à plus de 80% au bassin de vie des élus. Derrière ce lien à la commune principale du territoire (Vannes), les autres communes pôles sont nommées entre 20% et 25% par les élus. Cet écart entre la ville centre (Vannes) et les autres pôles (Sarzeau, Elven, Grand-Champ, Senez, Saint-Avé, Arradon, Plescop, Ploeren) questionne la fonction de ces derniers, sont-ils plus fréquentés dans une logique de bassin de vie de proximité ?

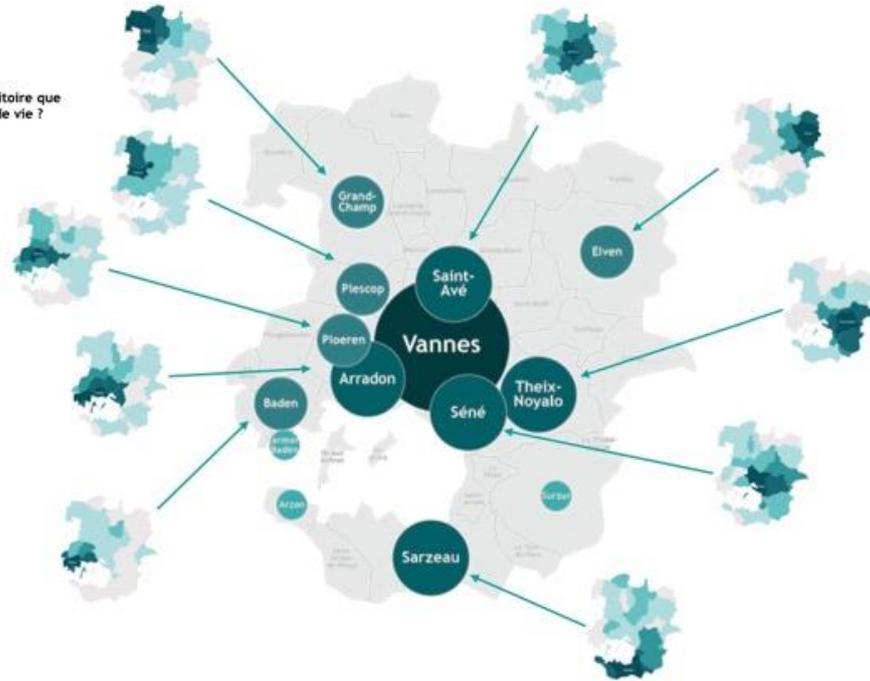
Au sein de ces communes pôles, nommées entre 20% et 25% par les élus, il ressort quatre communes du cœur d'agglomération (Saint-Avé, Arradon, Séné et Theix-Noyal) ainsi que Sarzeau le pôle de la presqu'île de Rhuys. Les deux pôles d'équilibre au Nord du territoire (Elven et Grand-Champ) sont nommés entre 15% et 20% par les élus du territoire, au même niveau que Plescop, Ploeren et Baden. La focale mise sur les communes associées à ces pôles, au regard de l'expression des élus, détoure des secteurs de proximité à l'intérieur du territoire.

SYNTHÈSE

QUESTION 11

Quelles communes constituent le territoire que vous considérez comme votre bassin de vie ?

PERCEPTION DE L'ARMATURE TERRITORIALE



LE REGARD DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Une satisfaction globale des offres de services et d'équipements qui cache des disparités territoriales

Précision méthodologique :

Les perceptions partagées ci-dessous sont issues de plusieurs dispositifs de consultation et de dialogue avec :



Les habitants



Les élus municipaux

PARTIE 1 LES PERCEPTIONS DE L'OFFRE DE SERVICES ET D'EQUIPEMENTS

L'offre de services et d'équipements sur le territoire de l'Agglomération recouvre de nombreuses « sous-thématiques » qu'il est nécessaire de distinguer. En effet, la notion de service recouvre à la fois les services aux particuliers, l'offre de commerce, d'enseignement, de santé, de sports de loisirs, de culture ainsi que le transport¹.

D'après les résultats des enquêtes en ligne auprès des habitants et des élus les offres de services et d'équipements sont **jugées satisfaisantes à très satisfaisantes** en ce qui concerne :

- **LES SERVICES PUBLICS** : **65 %** des habitants
et **80 %** des élus.
- **L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET D'EQUIPEMENTS SPORTIFS** : **70 %** des habitants
et **85 %** des élus
- **L'OFFRE D'ACTIVITÉS ET D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS** : **70 %** des habitants
et plus de **75 %** chez les élus

Une satisfaction forte mais un manque d'activités culturelles, notamment de concerts, de cinémas au nord et d'activités, destinés aux jeunes a été plusieurs fois regretté lors rencontres habitants.



« En termes d'activités, c'est bien. Il y a un skate-park, on fait du tennis, de la planche à voile. Il y a pas mal d'animations culturelles, des festivals, des bagads, qui permettent de se retrouver entre amis. Avoir plus d'animations pourquoi pas, mais c'est déjà bien. On se voit bien rester ici plus tard. »

Edouard, 20 ans, habitant d'Arradon, rencontre habitants à la piscine Vanocéa de Vannes

« Il manque une grande salle de spectacle à Vannes, il y a plus de têtes d'affiches à Grand Champs, et sinon on va au théâtre à Auray. »

Lolita et Romain, rencontre habitants à la piscine Vanocéa de Vannes

¹ Les transports sont traités dans la fiche thématique « mobilités »

L'OFFRE DE COMMERCE : **90 %** des élus
et **80 %** habitants.

Malgré une forte satisfaction dans les enquêtes concernant les commerces, des éléments d'inquiétudes concernant le maintien des petits commerces concurrencés par des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) ont été exprimées lors des ateliers territoriaux élus. Également, des habitants s'interrogent sur la fermeture de grandes enseignes à Vannes, évoquent une perception d'une transformation de ces commerces en commerces plus onéreux ou s'inquiètent du maintien des commerces sur la presqu'île avec la saisonnalité.

« Vannes est en train de devenir une ville pour les parisiens en vacances : loyers chers = magasins de luxe. Je ne sais pas comment les petits magasins indépendants vont tenir. »

Stéphanie, 57 ans, rencontres habitants à la piscine Vanocéa

- **L'OFFRE DE FORMATION SUPÉRIEUR** : jugée positive chez plus de **75 %** des élus répondants à l'enquête en ligne. Sur cette thématique, le questionnaire habitant montre qu'il s'agit d'une thématique peut (re)connue avec près de **50 % de sans avis**. Cette thématique n'a d'ailleurs pas été citée spontanément par les habitants lors des différentes rencontres dans l'espace public.
- **UNE OFFRE DE SERVICES DE SANTÉ A LA PEINE** : A l'inverse des autres thématiques d'offres de services et d'équipements, plus de **50 %** des élus et près de **60 %** des habitants estiment insuffisant ou peu satisfaisant l'offre de service de santé.

Ce que ces chiffres ne montrent pas, c'est **la concentration des offres de services et des équipements**. Plus des $\frac{3}{4}$ des services et équipements sont concentrés sur la ville de Vannes. Aussi, les communes les plus excentrées ainsi que celles de la presqu'île de Rhuys sont très largement sous représentées dans les réponses positives. Par ailleurs, les problématiques engendrées par la concentration des activités à Vannes ont été largement commentées lors des ateliers territoriaux auprès des élus.

Le grand public ne résidant pas à proximité des pôles d'équilibre ou de Vannes émet de nombreuses réserves sur l'adéquation entre la répartition des offres de services et le maillage de transports en commun. Cette perception est également mise en relation avec des craintes pour la future dynamique de leurs communes mais également pour l'accompagnement des personnes les plus précaires.

« On devient une ville dortoir, les gens viennent là parce que c'est moins cher, les gens s'écartent de plus en plus dans les terres et il n'y a rien à faire. »

Marc, 52 ans, rencontres habitants à Monterblanc

1.2. ANALYSE FINE DES PRÉOCCUPATIONS DES ÉLUS ET DES HABITANTS

Les élus et le grand public partagent le même regard sur l'offre de services sur le territoire. Si la satisfaction globale est claire, la problématique posée par leur concentration liée à celle des difficultés de transports induit des craintes quant à l'avenir.



« C'est super cher ! Les jeunes ne peuvent pas se loger mais on a besoin d'eux pour les emplois saisonniers et le service à la personne »

JC, 62 ans, rencontre habitants à Sarzeau

A cela s'ajoute le vieillissement de la population. Cela pose de nombreuses questions quant aux futurs services à développer tel que le service à la personne. De plus, il est à noter la difficulté à loger les travailleurs de ce secteur qui ont tendance à s'installer de plus en plus sur le rétro-littoral qui ne présente pas la même offre de services que la ville centre, sa première couronne ou encore le littoral.

Il est à noter que les « besoins » de services sont différents en fonction des zones du territoire, et que leur perception n'est pas non plus la même. De nouveaux habitants, retraités issus de grandes villes, ont une attente de service conséquente comparativement aux personnes ayant grandi sur le territoire.

La thématique santé illustre à elle seule ces différences de perception. S'il y a un diagnostic partagé sur le manque d'offre de santé, l'attente n'est pas la même en fonction de l'âge et de la provenance des personnes. Il est également à noter qu'il est nécessaire de faire la distinction entre la médecine générale et les spécialistes qui sont jugés trop peu nombreux de manière quasi unanime.

Enfin, il apparaît que pour les services et plus encore pour les équipements, la question de la mutualisation n'est pas encore aboutie. Certains l'appellent de leurs vœux, mais de manière persistante, élus et habitants préféreraient que la mutualisation se fasse au profit de leur commune. Cette situation s'explique de plusieurs manières, en plus de la problématique des transports évoquée, il existe encore une culture forte du territoire municipal lié en partie à la relative jeunesse de la collectivité.

1.3. LES AXES DE RÉFLEXION PORTÉS PAR CES PERCEPTIONS

Malgré une satisfaction relativement forte en dehors de la thématique santé, plusieurs chantiers de réflexions ressortent des perceptions recueillies concernant l'offre de service et d'équipements sur le territoire.

- **Dynamiser les communes pour contrer les dynamiques « dortoirs »** : face à l'impossibilité d'une partie de la population de se loger sur le littoral ou dans la ville centre, où se concentrent la majorité des services (commerces, santé, loisirs, culture, sport, etc.), il reste à définir le futur de ces communes « périphériques » situées majoritairement en rétro-littoral : quel développement pour quelles dynamiques face à l'arrivée d'une population à la recherche de services de proximité, notamment en lien avec le sport, la culture, et les commerces.
- **Identifier les besoins en service de demain par une vision prospective de la démographie** : élus comme habitants ont ciblé comme axe fort les évolutions démographiques tant sur le littoral que dans le rétro-littoral. Les habitants plus âgés ont des besoins différents, notamment en termes de services à la personne. Cela pose la question du



« J'ai un projet politique tourné vers la jeunesse, maintenant je me pose la question de sa pertinence pour les années à venir. »

Atelier territorial élu -Bassin de vie d'Elven

transport mais surtout du logement pour les travailleurs qui seront amenés à intervenir dans ces communes, et de manière plus forte encore sur la presqu'île de Rhuys.

- **Attirer sur le territoire des médecins spécialistes** : Les chiffres des enquêtes le disent, les propos recueillis vont plus loin, l'offre de santé est l'un des maillons faibles des services du territoire. Un véritable besoin de spécialistes se fait ressentir afin d'éviter à la population de devoir se rendre à Rennes, Nantes ou plus loin pour se faire soigner.
- **Déconcentration et mutualisation de l'offre de service et des équipements** : La majorité des services et équipements, qui sont reconnus comme étant en quantité suffisante et de qualité - la santé mis à part - par la majorité des élus comme de la population, sont concentrés sur et autour de Vannes. Au regard des difficultés de mobilités ainsi que dans une logique de péréquation territoriale, il apparaît nécessaire d'ouvrir un chantier sur l'équilibre géographique de l'offre de service et d'équipements dans une vision à 360°.
- **Reconnaissance du rôle du monde associatif** : Il ressort des ateliers territoriaux que l'équilibre précaire permettant aux secteurs les plus enclavés d'offrir un niveau socle de service aux habitants est dispensé par des associations qui peinent à trouver des moyens financiers et des locaux permettant de pérenniser leur activité. En lien, ces associations assurent un maillage territorial, il apparaît nécessaire de créer un environnement favorable à leur capacité à faire valoir leurs préoccupations dans le but de répondre au mieux aux besoins des usagers / habitants.

▶ À RETENIR



LES OPPORTUNITES

- Des **labellisations du territoire existantes et à venir** (PNR, Pays d'Art et d'Histoire, UNESCO) propices pour soutenir le cadre de vie de qualité et une valorisation du patrimoine bâti, culturel et naturel.
- Une **montée en gamme de l'offre d'équipements** (formation, culture, sports, etc.) qui concourt à renforcer le rayonnement du territoire au sein du Sud Bretagne.
- Des capacités de **coopération entre communes**, voire de mutualisation, sur des projets sportifs et culturels qui emmènent vers une structuration territoriale plus collective.
- Des **opérations de revitalisation urbaine** portées par la réorganisation de l'offre d'équipements et services.
- Une **émulation autour de la formation et de l'enseignement supérieur**, qui bénéficie du soutien du monde économique, et du déploiement d'une offre de logements dédiée.
- Une **diversification des modes d'accompagnement des publics fragiles et des seniors** pour apporter des réponses adéquates aux diverses situations de dépendance.
- Des **solutions numériques** déployées pour faciliter l'accès à l'offre de services.



LES MENACES

- Une **accentuation du vieillissement de la population**, par l'accueil de nouveaux seniors et l'augmentation de l'âge de la durée de vie, avec une demande croissante de services pour accompagner les besoins des personnes âgées (durée de la vie en bonne santé diminue).
- Des **difficultés à maintenir des classes, voire des écoles**, dans les communes où les jeunes ménages ne peuvent plus s'installer face à l'ampleur des prix de l'immobilier.
- Des **nouveaux habitants qui s'installent de plus en plus loin** du littoral et du cœur d'agglomération face aux tensions sur le marché immobilier, ce qui génèrent un déséquilibre entre l'offre existante et les besoins en équipements et services.
- Une **concentration des fonctions intermédiaires et supérieures dans le cœur d'agglomération** qui limite la capacité à organiser des offres cohérentes, telle que celle de la formation et l'enseignement supérieur (dispersion des écoles vers des zones périphériques, logements étudiants concurrencés par le parc touristique, etc.) et qui contribue à la congestion du trafic.
- Des **équipements sportifs et culturels vieillissants** à moderniser, et à diversifier pour répondre aux demandes diversifiées et renforcées avec la croissance démographique et aux nouvelles pratiques ainsi que limiter leurs impacts énergétiques.

- Une **diminution de l'implication dans le bénévolat** avec un impact sur l'animation de la vie sociale et les solutions de solidarités portées par le tissu associatif.
- Des recompositions sociales à l'œuvre sur tout le territoire, provoquées par les mutations du marché du logement locatif, avec des **secteurs non préparés à l'accueil de public fragilisé** sur le territoire, amenant un accompagnement social à deux vitesses.

LES ENJEUX

DÉFI 1 LE RENFORCEMENT DE L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES D'UNE MÉTROPOLE RÉGIONALE RAYONNANTE, ATTRACTIVE A TAILLE HUMAINE

Les perspectives de croissance démographique suite aux décennies d'une très forte attractivité résidentielle et économique contribuent à toujours afficher le territoire comme une destination prisée pour son cadre de vie littoral. La diversité de son offre d'équipements et des événements y participe, et leur montée en gamme amplifie ce rayonnement et son attrait. Dans un grand ouest polarisé par deux métropoles nationales (Nantes et Rennes), le territoire de l'Agglomération a la capacité de se démarquer des effets négatifs de la métropolisation (saturation, insécurité, pollutions, congestion du trafic routier, etc.) en garantissant la qualité de son cadre de vie encadrée par les différents labels accordés au territoire (environnement, patrimoine, histoire, culture, etc.). Ce positionnement partagé au niveau de la Bretagne Sud, autour de la taille humaine du territoire associée à l'horizon du littoral, implique de travailler tout en autant en coopération avec les territoires voisins qu'avec le rétro-littoral, notamment pour gérer les afflux saisonniers en période estivale. Une nouvelle forme de métropole littorale bretonne est à définir où la place de l'immatériel (patrimoine breton, numérique, valeurs de solidarités, tissu associatif, etc.) constitue un ancrage fort.

DÉFI 2 L'ORGANISATION DU TERRITOIRE POUR REPONDRE COLLECTIVEMENT AUX BESOINS DE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION ET GARANTIR LA MIXITE SOCIALE

Face au départ des nouveaux habitants vers le Nord du territoire, du fait de la pression sur les prix du foncier et des logements, les ajustements de l'offre d'équipements et services passent par la possibilité de mutualiser entre communes des solutions pour répondre à la diversité des besoins (petite enfance, enfance, jeunesse, seniors, personnes handicapées, loisirs, etc.). Le déploiement de ces collaborations invite à continuer de tisser des liens entre les structures en charge de ces offres de services et de la gestion des équipements, qu'elles soient publiques, associatives ou privées. L'importance de cette coordination implique d'étendre cette approche aux solutions de mobilités proposées, à l'offre de logements, etc. Soit une véritable démarche de cohérence territoriale à mettre en œuvre

au bénéfice d'une gestion de la mixité sociale. Adapter l'offre de services et de santé au vieillissement de la population et maintenir des services et équipements en réponse aux familles est également un enjeu fort pour le territoire, et à ajuster aux spécificités de chaque commune.

DÉFI 3 UN DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE D'ÉQUIPEMENTS ET SERVICES À ASSURER EN COHÉRENCE AVEC LA TRAJECTOIRE DE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE

Pour garantir le plein fonctionnement du maillage territorial, l'engagement de fait dans la trajectoire de sobriété foncière est à conjuguer à la décarbonation des modes de vie et à la limitation des impacts environnementaux et énergétiques des équipements. Les engagements dans des démarches de revitalisation urbaine apportent l'occasion de moderniser le parc d'équipements tout en consolidant les centralités sans chercher à s'étendre sur les espaces naturels agricoles et forestiers. Mener cette approche complète de la sobriété renvoie à de nouvelles pratiques de faire l'aménagement tout comme à l'impulsion de nouveaux comportements des usagers pour redécouvrir la proximité et favoriser l'implication dans leur cadre de vie. La mise en réseau, la mutualisation ou la polyvalence des équipements sont autant de pistes pour limiter la construction de nouvelles structures, et ainsi gérer au mieux et optimiser les bâtis existants.